

# COFIDUR



2002

**Le document de référence de la société COFIDUR est composé :**

- **du présent document spécifique**
- **du rapport annuel 2002**
- **des comptes du premier semestre 2003**

## COB

Le présent document de référence a été enregistré en date du 13 novembre 2003 sous le numéro R.03-227 auprès de la Commission des Opérations de Bourse en application de son règlement n°98-01. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur :

- Les observations des commissaires aux comptes relatives aux difficultés rencontrées par les sociétés Cirelec Industries et ACI Champagne, les détournements commis au préjudice de la société par son ancien Président et les litiges en cours (voir l'attestation sur le document de référence incorporée au document spécifique 2002) ;
- La note complémentaire à l'annexe des comptes semestriels 2003 relative au risque de liquidité et à la continuité d'exploitation (voir les comptes du premier semestre 2003) ;
- Le paragraphe 5.1 du document spécifique 2002 relatif aux fondements qui ont conduit les commissaires aux comptes à formuler des observations sur les provisions constituées sur les sociétés Cirelec Industries et ACI Champagne ( voir le document spécifique 2002) ;
- Le paragraphe 3.7 du document spécifique 2002 relatif au gage existant sur les titres de la société détenus par son ancien Président et représentant 57,99 % de son capital actuel ;
- Le paragraphe 3.6 du document spécifique 2002 relatif à l'absence de versement de dividendes depuis l'exercice 1999.

***Document Spécifique***  
**2002**

# Sommaire

## **Chapitre 1 : Responsable du document de référence et du contrôle des compte.....1**

1.1 Responsable du document de référence.....	1
1.2 Attestation du responsable.....	1
1.3 Responsable du contrôle des comptes.....	1
1.4 Attestation des commissaires aux comptes sur le document de référence.....	2
1.5 Responsable de l'information.....	4

## **Chapitre 2 : Emission/Admission de valeurs.....5**

## **Chapitre 3 : Informations générales sur l'émetteur et son capital.....6**

3.1 Renseignements de caractère général.....	6
3.1.1 Dénomination et siège social.....	6
3.1.2 Forme juridique.....	6
3.1.3 Date de constitution et d'expiration.....	6
3.1.4 Objet social.....	6
3.1.5 Registre du commerce et des sociétés.....	6
3.1.6 Consultation des documents juridiques.....	6
3.1.7 Exercice social.....	6
3.1.8 Répartition statutaire des bénéfices.....	7
3.1.9 Assemblées générales.....	7
3.1.10 Droit de vote double.....	7
3.1.11 Franchissement de seuils de participation.....	7
3.2 Renseignements concernant le capital.....	8
3.2.1 Capital social.....	8
3.2.2 Capital autorisé non émis.....	8
3.2.3 Obligations convertibles.....	8
3.2.4 Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices.....	8
3.2.5 Capital Potentiel.....	9
3.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote.....	9
3.4 Evolution de l'actionnariat sur 3 ans.....	10
3.4.1 Programme de rachat.....	10
3.5 Evolution des cours de bourse et des volumes de transaction.....	10
3.5.1 Actions.....	10
3.5.2 Obligations convertibles.....	11
3.6 Dividendes.....	11
3.7 Nantissement.....	11

## **Chapitre 4 : Renseignements concernant l'activité du Groupe.....12**

4.1 Présentation du Groupe et de la société COFIDUR.....	12
4.1.1 Le Groupe et la société.....	12
4.1.1.1 Historique de la constitution du Groupe.....	12
4.1.1.2 La société COFIDUR .....	12
4.1.1.3 Organigramme du Groupe.....	13
4.1.2 Les activités et les marchés du Groupe.....	13
4.1.2.1 Les activités.....	13
4.1.2.2 Les marchés du Groupe.....	14
4.1.2.2.1 Généralités sur le marché de la sous-traitance électronique.....	14
4.1.2.2.2 Généralités sur le marché du circuit imprimé.....	15
4.1.3 Chiffres clefs .....	16
4.1.3.1. Groupe COFIDUR consolidé.....	16
4.1.3.2 Société Holding COFIDUR.....	16
4.1.3.3 Ventilation des chiffres par activités.....	16

4.1.4 Répartition des sites.....	17
<b>4.2 Information sur les dépendance éventuelles du Groupe.....</b>	<b>17</b>
4.2.1 Les Clients.....	17
4.2.2 Brevets et licences.....	18
4.2.3 Des approvisionnements.....	18
<b>4.3 Effectifs moyens et évolution.....</b>	<b>18</b>
4.3.1 Répartition par activité.....	18
4.3.2 Répartition par Fonction.....	18
<b>4.4 Politique d'investissements.....</b>	<b>18</b>
4.4.1 Recherche et développement.....	18
4.4.2 Principaux investissements.....	19
<b>4.5 Risques.....</b>	<b>19</b>
4.5.1 Risques de changes.....	19
4.5.2 Juridique.....	19
4.5.3 Risques industriels et environnementaux.....	19
4.5.4 Assurances.....	19
4.5.5 Risque de liquidité.....	20
4.5.6 Engagements hors bilan.....	20
4.5.7 Nantissement d'actifs.....	20
4.5.8 Risques de marché.....	20
<b>Rapport de Gestion.....(1 à 7 du rapport annuel 2002)</b>	
<b>Chapitre 5 Eléments financiers.....(8 à 34 du rapport annuel 2002)</b>	
Note complémentaire à l'annexe aux comptes consolidés.....	21
<b>Texte des résolutions.....(35 du rapport annuel 2002)</b>	
<b>Chapitre 6 : Organes d'administration et de direction.....22</b>	
6.1 Organes de direction et administration.....	22
6.2 Comité de direction.....	22
6.3 Rémunération et avantages versés durant l'exercice.....	23
6.4 Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux.....	23
<b>Chapitre 7 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives.....24</b>	
7.1 Evolution récente.....	24
7.2 Perspectives.....	24



# CHAPITRE 1 : Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

## 1.1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Le président du conseil d'administration.  
Henri Tranduc

## 1.2 - ATTESTATION DU RESPONSABLE

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et du Groupe COFIDUR ; elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Président du conseil d'administration.  
**Henri Tranduc**

## 1.3 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### Commissaires aux comptes titulaires

#### PROGESTION

Nommé pour la première fois en 1978  
Représenté par Monsieur Jean ALLIMANT  
122 boulevard Malesherbes – 75 017 Paris  
Nommé par l'assemblée générale mixte du 28 juin  
2002 pour une durée de six exercices.

Monsieur Jean Claude PETER  
1, villa Pasteur – 92 200 Neuilly Sur Seine  
Commissaire aux comptes titulaire depuis 2000  
Nommé par l'assemblée générale mixte du 28 juin  
2002 pour une durée de six exercices.

### Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Philippe CASTELLAN  
122 boulevard Malesherbes – 75 017 Paris  
Nommé par l'assemblée générale mixte du 28 juin  
2002 pour une durée de six exercices

Monsieur Bruno VAILLANT  
9, place des Ternes – 75 017 Paris  
Nommé par l'assemblée générale mixte du 28 juin  
2002 pour une durée de six exercices.

### Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Montant en K€	Cabinet PROGESTION				M. Jean Claude PETER			
	2002	%	2001	%	2002	%	2001	%
<b>Certification des comptes</b>	193.1	100	255.4	100	15.2	100	22.9	100
<b>Missions accessoires</b>	0		0		0		0	
<i>Sous-Total</i>	193.1	100	255.4	100	15.2	100	22.9	100
<b>Autres prestations</b>	0		0		0		0	
<b>Total</b>	193.1	100	255.4	100	15.2	100	22.9	100

Ces honoraires sont versés pour l'ensemble des sociétés consolidées en intégration globale à l'exception de la société AES.

Pour la certification des comptes de l'exercice 2002, la société AES a versé 8.5 K€ à son commissaire aux comptes, le cabinet Conseil Audit et Révision

## 1.4 - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Cofidur, et en application du règlement COB 2001-05, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Le présent dossier ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2003, établis sous la responsabilité du Conseil d'administration et couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2003, ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été attestés sans réserve. Sans remettre en cause cette opinion, nous avons attiré l'attention du lecteur sur le point exposé dans la note 6.1 de l'annexe, concernant la provision sur la société Cirelec Industries.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000, arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve mais avec observations pour les exercices 2002 et 2001, sans réserve ni observation pour l'exercice 2000.

Sans remettre en cause notre opinion sur les comptes clos les 31 décembre 2002 et 2001, nous avons attiré l'attention du lecteur sur différents points exposés dans les annexes des comptes sociaux et consolidés :

### **Comptes consolidés clos le 31 décembre 2002**

#### **a) Difficultés rencontrées par les sociétés ACI Champagne et Cirelec Industrie**

##### **ACI Champagne**

- En date du 4 février 2003, le tribunal de commerce de Montereau a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ACI Champagne. A la date d'arrêté des comptes, la société se trouvait en période d'observation. Par prudence, votre filiale a constitué dans ses comptes sociaux une provision pour dépréciation de la totalité de ses actifs immobilisés (environ 1 340 K€). Par ailleurs, la SCI Stepha, propriétaire de locaux occupés par ACI Champagne, a constitué une provision de 599 K€ afin de ramener la valeur nette de ses bâtiments à zéro. A la date de notre rapport, la liquidation de la société ACI Champagne a été prononcée, et sa dissolution entraînera à terme un boni de déconsolidation.
- Dans les comptes consolidés, la provision de 1 340 K€ constituée par ACI Champagne a été annulée, ce qui n'est pas conforme à la réglementation comptable.

##### **Cirelec Industrie**

- Votre filiale Cirelec Industrie étant en difficulté, votre conseil d'administration a estimé que, compte tenu de la poursuite de pertes en 2003, une provision devait être constituée dans les comptes consolidés pour un montant de 1 160 K€.
- Une telle provision n'est pas conforme à la réglementation comptable.

Les effets des deux observations ci-dessus mentionnées se compensent, et n'ont globalement qu'un impact non significatif sur les comptes.

#### **b) Détournements commis au préjudice de la société**

- Votre Conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par son ancien Président, Monsieur Durat, aux termes desquelles :

- différentes avances, pour un montant total de 10 168 629 € dans les comptes au 31 décembre 2001, paraissant avoir été effectuées au profit d'une société en participation constituée entre Monsieur Durat et Cofidur et d'une société tierce, avaient en fait été consenties à son bénéfice personnel ;

- 490 000 actions Cofidur que la société détenait en auto contrôle auraient été transférées en octobre 2000 sur le compte personnel de Monsieur Durat.

- Il s'est avéré le 12 avril 2002 que Monsieur Durat ne serait pas en mesure de procéder au remboursement des sommes dues ; cet état de fait avait amené votre société à provisionner dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances que s'est consenti Monsieur Durat et d'autre part les titres détenus en autocontrôle.
- Le Conseil d'administration, réuni en date du 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Durat avait fait établir deux chèques de banque pour un montant global de 467 000 € aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes a conduit à la constitution sur l'exercice 2002 d'une provision d'égal montant.

c) Litiges en cours

- Suite à la procédure en recherche de responsabilité diligentée par Christian Durat à l'encontre d'une société de bourse, cette dernière a assigné à titre reconventionnelle Monsieur Durat et la société Cofidur en paiement d'une somme d'environ 9 000 000 €. Votre conseil d'administration a considéré que cette action à l'encontre de votre société avait peu de chances de prospérer ; ce risque n'a donc pas été provisionné dans les comptes de l'exercice.

### **Comptes sociaux clos le 31 décembre 2002**

Voir observations b) et c) ci-dessus sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002

### **Comptes consolidés clos le 31 décembre 2001**

a) Difficultés rencontrées par Continental Edison et risque lié à l'appel des cautions données

- La société Continental Edison connaît d'importantes difficultés de trésorerie liées à une succession d'exercices déficitaires. Ces difficultés font peser une incertitude sur sa capacité à poursuivre son activité, désormais subordonnée à la reprise de cette société et au soutien financier en cours de négociation avec un futur investisseur. Dans l'hypothèse où Continental Edison ne pourrait pas bénéficier de ce soutien à très court terme et compte tenu des retards de paiement existants à ce jour, le principe de continuité de l'exploitation justifiant en particulier du maintien des coûts historiques ou réévalués serait contraire à la présentation d'une image fidèle.
- La société COFIDUR s'est portée caution de sa filiale auprès de fournisseurs et établissements financiers pour un montant global évalué à douze millions d'euros au 31 décembre 2001. Dans l'hypothèse où la société Continental Edison devait cesser son activité, malgré une diminution significative de l'exposition au risque, la société COFIDUR aurait des difficultés à respecter ces engagements.

b) Détournements commis au préjudice de la société

- Votre Conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par son ancien Président, Monsieur Durat, aux termes desquelles :
  - la société en participation, dont la création avait été autorisée par délibération du Conseil d'administration du 2 février 2000, n'a enregistré aucune activité tant au débit qu'au crédit de son compte et a été dissoute par avenant en date du 30 janvier 2002 ; l'avance de 5 289 981 € qui apparaît avoir été effectuée au profit de cette société en participation dans les comptes au 31 décembre 2000, avait en fait été consentie à son bénéfice personnel ;
  - l'avance de 4 878 638 € qui paraissait, dans les comptes au 31 décembre 1999 et 2000, avoir été effectuée au profit d'une société tierce dans le cadre d'une option d'achat avait en fait été consentie à son bénéfice personnel ;
  - il a transféré en octobre 2000, en couverture de différentes opérations boursières qu'il a effectuées pour son propre compte, 490 000 actions COFIDUR que la société détenait en auto contrôle ;
  - il prenait l'engagement de rembourser les avances sus mentionnées au plus tard le 15 avril 2002.
- Votre Conseil d'administration, réuni en date du 12 avril 2002, a pris acte de ce que Monsieur Durat a déclaré ne pas être, à la date du 15 avril 2002, en mesure de procéder au remboursement desdites sommes ; cet état de fait a amené votre société à provisionner dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances que s'est consenti Monsieur Durat pour un montant net de 9 997 183 € et d'autre part les titres détenus en autocontrôle pour un montant de 1 764 000 €.
- Le Conseil d'administration, réuni en date du 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Durat avait fait établir deux chèques de banque pour un montant global

*de 467 000 € aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes conduirait à la constitution sur l'exercice 2002 d'une provision d'égal montant.*

*c) Provisions particulières relatives à l'activité de Continental Edison*

- La note 6.11 de l'annexe fait mention de la constitution d'une provision pour coûts d'une restructuration devenue nécessaire dans le cadre des projets de cession de la société, mais pour laquelle aucune procédure n'est encore engagée.*
- La note 6.5 fait mention d'un changement d'estimation, dont l'effet est de renforcer les provisions pour dépréciation des stocks.*

**Comptes sociaux clos le 31 décembre 2001**

*Voir observations a) et b) ci-dessus sur les comptes consolidés au 31 décembre 2001*

\* \* \*

*Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.*

*Fait à Neuilly sur seine, le 13 novembre 2003*

*Les Commissaire aux comptes*

**PROGESTION  
Jean ALLIMANT**

**Jean-Claude PETER**

**1.5 - RESPONSABLE DE L'INFORMATION :**

Monsieur Philippe Broussard

Tel : 01-48-72-21-63

Tel : 06-07-52-03-77

**Site Internet :**

Les documents de référence ainsi que les communiqués de presse sont téléchargeables sur le site du groupe (<http://www.groupe-cofidur.com>)

**Calendrier des communiqués**

<b>Chiffre d'affaire de l'exercice 2002</b>	<b>Février 2003</b>
<b>Résultats de l'exercice 2002</b>	<b>Mars 2003</b>
<b>Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2003</b>	<b>Avril 2003</b>
<b>Assemblée générale des actionnaires</b>	<b>Mai 2003</b>
<b>Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2003</b>	<b>Juillet 2003</b>
<b>Résultats du premier semestre</b>	<b>Octobre 2003</b>
<b>Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2003</b>	<b>Octobre 2003</b>



## **CHAPITRE 2:** ***mission / Admission de valeurs***

Sans objet sur le présent document



## **CHAPITRE 3 :** **Informations générales sur** **l'émetteur et son capital**

### **3.1 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL**

#### **3.1.1 - Dénomination et siège social**

COFIDUR S.A.  
14 rue du viaduc 94 130 Nogent Sur Marne

#### **3.1.2 - Forme juridique**

Société anonyme à conseil d'administration régie par le code de commerce, le décret du 23 mars 1967 et les textes subséquents sur les sociétés commerciales.

#### **3.1.3 - Date de constitution et d'expiration**

29 novembre 1966 pour une durée de 99 ans

#### **3.1.4 - Objet social (article 5 des statuts)**

La société a pour objet, aussi bien en France qu'en tous pays, l'entreprise de circuits imprimés, de réalisations électroniques, électriques et mécanique générale, ainsi que la création et la cession de tous brevets s'y rapportant. Le tout directement ou indirectement au moyen de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de souscription, d'achat de valeurs mobilières et droits sociaux de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires sociales.

#### **3.1.5 - Registre du commerce et des sociétés**

Créteil B 682 038 385

#### **3.1.6 - Consultation des documents juridiques**

Les statuts, procès verbaux et autres documents sociaux, juridiques ou comptables peuvent être consultés au siège social de la société.

#### **3.1.7 - Exercice social**

L'exercice social a une durée de 12 mois qui commence le 1er janvier pour finir le 31 décembre.

### **3.1.8 - Répartition statutaire des bénéfices (Article 20 des statuts)**

L'assemblée générale prélève sur le bénéfice distribuable les sommes reconnues utiles par le conseil d'administration pour compléter les réserves ordinaires ou pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant. Le solde disponible après ces prélèvements est réparti entre toutes les actions, proportionnellement à la quotité du capital qu'elles représentent.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

L'assemblée a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions.

### **3.1.9 - Assemblées générales (Article 17 des statuts)**

Convocations et conditions d'admissions :

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi

Tout actionnaire peut participer personnellement, ou par mandataire aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom dans les comptes de la société
- soit d'un certificat établi par un intermédiaire agréé constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée.

### **3.1.10 - Droit de vote double (Article 18 des statuts, Assemblée Générale Mixte du 26 juillet 1996)**

Les assemblées générales exercent leurs pouvoirs et statuent dans les conditions fixées par la loi.

Un droit de vote double est conféré à toutes les actions entièrement libérées, justifiant d'une inscription nominative au nom du même titulaire pendant une durée de quatre ans, dès lors qu'il en a été fait la demande auprès de la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

La gestion et calcul de ces droits de vote sont assurés par notre établissement teneur de compte.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompra pas le délai fixé ci dessus, ou conservera les droits acquis, tout transfert du nominatif au nominatif, par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou des parents de degrés successible.

Aucune action nominative n'a été attribuée gratuitement.

### **3.1.11 - Franchissements de seuils de participation (Article 8 des statuts, Assemblée Générale Mixte du 26 juillet 1996)**

Outre les dispositions légales, les statuts prévoient l'obligation de déclarer, dans un délai de quinze jours, le franchissement du seuil de 1% ainsi que chaque pour cent supplémentaire.

En cas de non-respect de cette disposition, les titres concernés seront privés de droit de vote pendant deux ans.

### 3.2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

#### 3.2.1 - Capital social

Le capital social est de 7.500.129 € divisé en 5.000.086 actions de 1.5 € de nominal.

#### 3.2.2 - Capital autorisé non émis

L'assemblée générale du 15 mai 1998 avait autorisé le conseil d'administration, pour une durée de 5 ans, à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, pour le porter jusqu'à un montant maximum de 80 000 000 de Francs et ce, par incorporation de réserves ou émission en numéraire.  
Cette autorisation a expiré le 15 mai 2003, aucune augmentation de capital n'a été réalisée.

#### 3.2.3 - Obligations convertibles

Au cours de l'exercice 1998, la société a émis un emprunt obligataire convertible (Visa COB N° 98-375)  
Ses caractéristiques sont les suivantes :

Montant nominal final de l'émission	25 311 301 € représenté par 687 500 obligations.
Prix d'émission	36.82 € par obligation soit 109.8 % du dernier cours coté de l'action avant émission (le 18 mai 1998).
Date de jouissance et de règlement	4 juin 1998.
Durée de l'emprunt	6 ans et 210 jours.
Intérêt annuel	3%.
Taux de rendement actuariel brut	4.48% au 4 juin 1998 (en cas de non conversion).
Amortissement normal	Amortissement en totalité le 1er janvier 2005 par remboursement au prix de 40.90 € soit 111.08% du prix d'émission.
Amortissement anticipé	Possible : - par rachats en bourse et offres publiques ; - lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; - lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion des obligations en Actions	A tout moment à dater du 4 juin 1998 à raison de 1 action pour 1 obligation (ajustements prévus en cas d'opérations financières).
Situation au 31 décembre 2002 :	
Nombre d'obligations Converties	86
Nombre d'obligations Rachetées	375 087
Nombre d'obligations restantes en circulation	312 327
Montant nominal et Prime de remboursement Restant à rembourser	12 772 916 €

#### 3.2.4 - Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Capital après opération	Capital en nombre d'actions	Prime d'émission
2002	Conversion d'obligations	86	7 500 129	5 000 086 de 1.5 €	
2001	Conversion Franc / Euro		7 500 000	5 000 000 de 1.5 €	7 978 9953
2000			50 000 000 F	5 000 000 de 10 F	52 338 501
1999			50 000 000 F	5 000 000 de 10 F	52 338 501
1998			50 000 000 F	5 000 000 de 10 F	52 338 501

### 3.2.5 - Capital potentiel

La seule forme de capital potentiel est due à la conversion possible des obligations convertibles.

Dans ce cas le nombre d'actions susceptibles de résulter de l'exercice des obligations convertibles est de 312 327 actions.

En cas de conversion, l'incidence sur la capital serait la suivante

<i>Date</i>	<i>Nature de l'opération</i>	<i>Nombre d'actions créées</i>	<i>Capital après opération</i>	<i>Capital en nombre d'actions</i>
Avant le 1/01/2005	Conversion d'obligations	312 327	7 968 619,5	5 312 413 de 1.5 €

Le % de dilution potentiel du capital est de 6,25%

Soit 1% de l'ancien capital deviendrait 0,94% du nouveau capital.

La répartition potentielle des actionnaires actuels deviendrait:

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions Actuelles</i>	<i>Pourcentage du capital Actuel</i>	<i>Nombre d'actions Potentielles</i>	<i>Nouveau nombre d'actions</i>	<i>Pourcentage du capital</i>
Christian Durat	2 961 743	59.23 %		2 961 743	55,75 %
COFIDUR	518 378	10.37 %		518 378	9,76%
Public	1 519 965	30.40 %	312 327	1 832 292	34,49 %
<b>Total</b>	<b>5 000 086</b>	<b>100.00 %</b>	<b>312 327</b>	<b>5 312 413</b>	<b>100.00 %</b>

### 3.3 - REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 7 mai 2003, la répartition du capital était la suivante :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Pourcentage du capital</i>	<i>Nombre de droits de vote</i>	<i>Pourcentage de droits de vote</i>
Christian Durat	2 961 743	59.23 %	5 923 486	79.50 %
COFIDUR	518 378	10.37 %	Aucun	Aucun
Public	1 519 965	30.40 %	1 526 995	20.50 %
<b>Total</b>	<b>5 000 086</b>	<b>100.00 %</b>	<b>7 450 481</b>	<b>100.00 %</b>

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote et aucun franchissement de seuil n'a été déclaré à la société ou au CMF.

Les titres détenus par les membres du conseil d'administration représentent moins de 1,5% du capital et moins de 3% des droits de vote.

Il n'existe ni pacte d'actionnaire, ni convention particulière entre actionnaires.

### 3.4 – EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT SUR 3 ANS

	TOTAL	Christian DURAT	COFIDUR	PUBLIC
<b>Nombre d'actions</b>				
2003	5 000 086	2 961 743	518 378	1 519 965
2002	5 000 086	2 961 743	518 378	1 519 965
2001	5 000 000	2 961 743	518 378	1 519 879
2000	5 000 000	2 961 743	518 378	1 519 879
<b>% du capital</b>				
2003	100,00%	59,23%	10,37%	30,40%
2002	100,00%	59,23%	10,37%	30,40%
2001	100,00%	58,13%	10,37%	31,50%
2000	100,00%	58,13%	10,37%	31,50%
<b>Nombre de droits de vote</b>				
2003	7 450 481	5 923 486	-	1 526 995
2002	7 450 481	5 923 486	-	1 526 995
2001	7 464 303	5 923 486	-	1 540 817
2000	7 464 303	5 923 486	-	1 540 817
<b>% de droits de vote</b>				
2003	100,00%	79,50%	-	20,50%
2002	100,00%	79,50%	-	20,50%
2001	100,00%	79,36%	-	20,64%
2000	100,00%	79,36%	-	20,64%

#### 3.4.1 – Programme de rachat

Programme de rachat d'actions  
(Visa COB N° 99 – 690 en date du 26 mai 1999)  
Les objectifs par ordre de priorité étaient :  
- la régularisation du cours de bourse,  
- la mise en œuvre du plan d'option d'achat d'actions,  
- la remise d'actions à titre d'échange.

#### Résumé des conditions :

Part maximale du capital autorisé : 10%  
Montant maximal payable par la société : 20M€  
Prix maximum d'achat : 40 €  
Prix minimum de vente : 9 € (en cas de régularisation de cours de bourse)  
Date d'autorisation : 18 juin 1999  
Date d'expiration : 18 décembre 2000

499 303 titres ont été acquis par la société durant la période autorisée à un prix moyen de 12,13 €, soit un montant total de 6 059 K€.

Aucun autre programme de rachat n'a été présenté en Assemblée Générale

### 3.5 - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES VOLUMES DE TRANSACTION

#### 3.5.1 – Action

Les actions de la société Cofidur sont cotées sur le second marché de la bourse de Paris (code ISIN FR 0000054629). Source de données EURONEXT

Mois	Vombre De titres	Capitaux échangés en €	Cours plus haut	Cours plus bas	Cours moyen	Bourses Jours
<b>2001</b>						
Novembre	12 914	76 905	6.90	5.16	6.07	22
Décembre	78 127	271 270	5.15	3.05	3.60	18
<b>2002</b>						
Janvier	19 584	92 201	3.35	2.62	3.17	22
Février	16 396	45 145	3.15	2.23	2.92	20
Mars	11 223	49 125	2.60	2.09	2.31	16
Avril	1 011	4 214	2.20	1.85	2.07	6
Mai	19 078	21 647	1.50	1.00	1.22	12
Juin	1 839	2 954	1.25	0.95	1.06	11
Juillet	7 974	3 917	0.54	0.41	0.50	9
Août	1 857	1 114	0.60	0.60	0.60	4
Septembre	1 560	5 854	0.65	0.50	0.58	9
Octobre	16 956	6 301	0.33	0.14	0.21	7
Novembre	138 859	38 696	0.22	0.10	0.17	16
Décembre	14 899	17 911	0.42	0.20	0.27	10
<b>2003</b>						
Janvier	76 011	28 332	0.45	0.30	0.37	16
Février	18 372	12 355	0.39	0.25	0.32	14
Mars	11 919	5 980	0.32	0.21	0.27	16
Avril	17 272	7 893	0.25	0.19	0.21	12
Mai	17 282	17 491	0.27	0.20	0.25	15
Juin	135 896	41 754	0.35	0.22	0.27	11
Juillet	19 061	5 122	0.3	0.22	0.26	10
Aout	17 228	9 994	0.29	0.23	0.26	13
Septembre	154 115	81 251	0.94	0.28	0.49	16

### 3.5.2 – Obligation convertible

Les Obligations convertibles de la société Cofidur sont côtées sur le second marché de la bourse de Paris (code ISIN FR 000018054). Source de données EURONEXT

Mois	Nombre De titres	Capitaux échangés en €	Cours plus haut	Cours plus bas	Cours moyen	Bourses Jours
<b>2002</b>						
Janvier	31	1295	18.4	10.8	15.91	12
Février	1	18	18	18	18	1
Mars	252	3473	17	13.6	14.79	3
Avril	0	0	0	0	0	0
Mai	0	0	0	0	0	0
Juin	274	19393	2.43	1.79	2.06	3
Juillet	2 022	106638	3.02	2	2.25	8
Août	995	18076	2.02	2	2.01	5
Septembre	9 155	71660	2.5	2.35	2.45	5
Octobre	71 549	206641	4.15	2.27	3.05	10
Novembre	9 437	97789	3.87	3.3	3.57	7
Décembre	7 765	28459	4.25	3.46	3.83	10
<b>2003</b>						
Janvier	931	14430	3.75	3.04	3.55	4
Février	1 750	12556	2.70	2.45	2.6	3
Mars	211	7851	2.45	2.37	2.41	2
Avril	117	6082	3	2.34	2.71	3
Mai	151	24604	4	3.62	3.9	4
Juin	110	5394	5.5	4.1	5	5
Juillet	75	882	5.45	4.5	4.82	3
Aout	15 205	185340	4.1	4.1	4.10	2
Septembre	160	2525	5.5	4.4	4.95	2

### 3.6 - DIVIDENDES

Dividendes versés au cours des cinq derniers exercices

Exercice	1998	1999	2000	2001	2002
Dividendes bruts	1 417 776	Néant	Néant	Néant	Néant
Dividendes nets	945 184	Néant	Néant	Néant	Néant
Avoirs fiscaux	472 592	Néant	Néant	Néant	Néant

Le délai de prescription légal des dividendes versés est de 5 ans à compter de la date de paiement.

Les dividendes atteints par la prescription sont reversés à l'état par le gestionnaire de compte.

### 3.7 – NANTISSEMENT / GAGES

Il a été porté récemment à la connaissance de la société qu'un gage de 1<sup>er</sup> rang existait sur les titres de la Société détenus par Monsieur Christian DURAT au profit du CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ.

Ce gage est actif depuis le 3 Janvier 2001 sur 2 900 000 actions nominatives, ce qui représente 57,99% du capital de la société COFIDUR.

Il n'est pas fait mention à la connaissance de la société de condition particulière de levée et de date de fin d'application de ce gage.



## **CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE**

### **PRÉAMBULE**

L'exercice 2002 a provoqué un changement important du périmètre de consolidation du Groupe COFIDUR. La cession de Continental Edison, en octobre 2002, a mis un terme définitif à l'activité grand public du Groupe, COFIDUR se consacre désormais à ses métiers d'origines, à savoir la fabrication de circuits imprimés et la sous-traitance électronique. C'est pourquoi, le chapitre 4 sur les renseignements concernant l'activité de COFIDUR, présente le groupe en fonction du périmètre tel qu'il était en fin d'exercice 2002.

### **4.1 - PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE LA SOCIÉTÉ COFIDUR**

#### **4.1.1 - Le Groupe et la société**

##### *4.1.1.1 - Historique de la constitution du Groupe*

- 1968** : Création de CIRELEC, début de l'activité de fabrication de Circuits Imprimés
- 1985** : Début des opérations de croissances externes dans le Circuit Imprimé avec l'acquisition à Jeumont Schneider de ACI Champagne  
Effectifs de l'époque : 100 personnes et 15 M€ de Chiffre d'affaires consolidé
- 1989** : Début des opérations de croissance externe en sous traitance afin de maîtriser la valeur ajoutée aval du circuit imprimé avec l'acquisition à Thomson du Centre Electronique Lavallois.  
Effectifs de l'époque : 350 personnes et 33 M€ de Chiffre d'affaires consolidé
- 1991** : CIRELEC devient une société Holding : COFIDUR  
Création de CIRELEC Industries qui se voit apporter les activités industrielles de CIRELEC.  
Effectifs de l'époque : 510 personnes et 40 M€ de Chiffre d'affaires
- 1993** : Nouvelle opération de croissance externe cette fois-ci en amont du circuit imprimé avec l'acquisition de Seal Industrie.  
Effectifs de l'époque : 560 personnes et 44 M€ de Chiffre d'affaires consolidé
- 1996** : Octobre 1996, COFIDUR s'introduit au second marché de la bourse de PARIS à hauteur de 20% de son capital.  
Effectifs de l'époque : 1483 personnes et 132 M€ de Chiffre d'affaires consolidé
- 1997** : Création d'une branche " Produits Grand Public" avec l'acquisition de CONTINENTAL EDISON.  
Effectifs de l'époque : 2080 personnes et 176 M€ de Chiffre d'affaires consolidé
- 2002** : COFIDUR cède sa filiale Continental Edison et se recentre sur ses métiers d'industriels dans le Circuit Imprimé et la sous-traitance électronique.  
Effectifs fin d'exercice : 1200 personnes et 144 M€ de Chiffre d'affaires consolidé

##### *4.1.1.2 - La société COFIDUR*

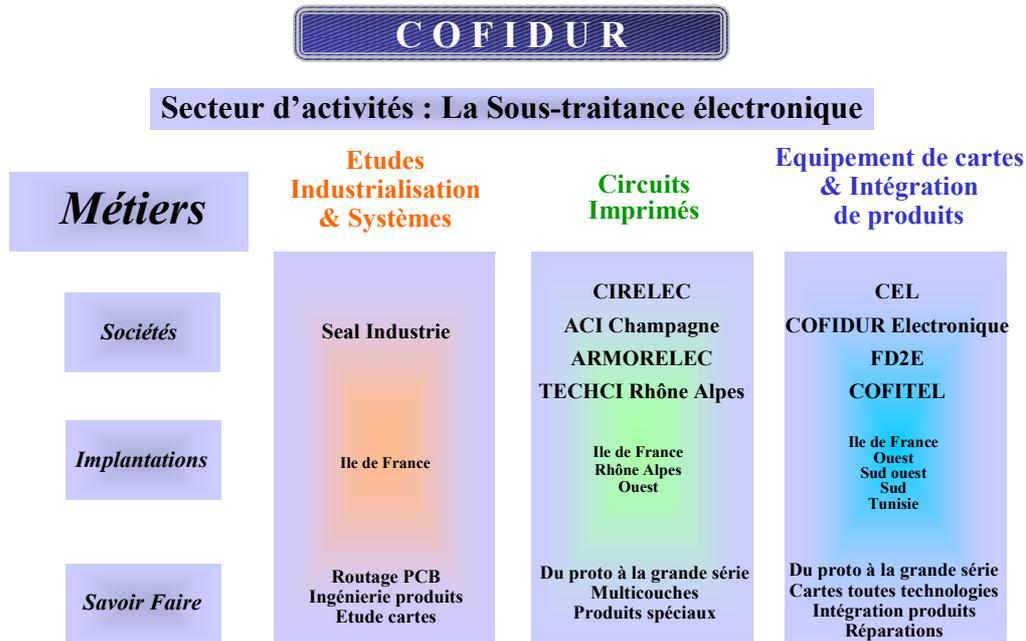
COFIDUR est une société holding qui gère les participations majoritaires qu'elle détient dans des filiales autonomes de la filière électronique. L'effectif de la société holding est constitué de 14 personnes, dont les managers des filiales, qui assurent entre autres:

- La stratégie générale d'évolution du Groupe;
- La mise en place et la coordination des stratégies Marketing et Commerciale;
- La gestion des différentes synergies par métier et entre les métiers;
- La consolidation
- La coordination des actions de communication;
- La politique informatique et la gestion du réseau;

Le chiffre d'affaires de la société holding est constitué pour la totalité des redevances versées par ses filiales. L'ensemble des filiales est consolidé dans ce qui est appelé le Groupe COFIDUR.

Les comptes et chiffres sont présentés dans le chapitre comptes sociaux pour ce qui concerne la société holding et dans le chapitre consolidé pour ce qui concerne le Groupe.

4.1.1.3 - Organigramme du Groupe



4.1.2 - Les activités et les marchés du Groupe

4.1.2.1 - Les activités

Les filiales du Groupe oeuvrent sur le secteur de l'électronique et réalisent uniquement des opérations en sous-traitance pour le compte de donneurs d'ordres.

- Soit en études, en industrialisation, en équipement de cartes et en intégration de produits



Exemple de carte équipée



Exemple de produit

- Soit en fabrication de Circuits Imprimés.



Exemple de circuit imprimé

**Principe de déroulement d'une affaire**

Que se soit pour les études, les circuits imprimés ou l'équipement de cartes et de produits, le processus de déroulement d'une affaire est le suivant.

Suite en général à des actions de prospection, un prospect nous fourni un dossier pour faire réaliser un devis. Ce dossier est soit:

- Un cahier des charges dans le cas des études/indus
- Des données numériques et une fiche de définition dans le cas de Circuits Imprimés
- Une nomenclature et un plan d'équipement dans le cas de cartes et de produits

Un devis est alors réalisé, sous la forme d'une partie achats extérieurs majorée d'un coefficient d'approvisionnement, d'une partie valeur ajoutée et d'une marge, le tout assorti de conditions financières.

Dans le cas où l'issue de la négociation est positive, nous attendons impérativement une commande devant mentionner les prix, les quantités et le planning des livraisons avant d'entamer toute action. Un responsable d'affaires est alors désigné en parallèle du commercial et il enclenche la procédure de lancement dans le respect des normes qualités en place.

Selon les affaires, la partie matière peut varier fortement.

De 0% lorsque le client nous fournit l'ensemble des composants, cette part peut atteindre 80 à 90% du prix de vente lorsque la totalité des achats est à réaliser par les sous-traitants et à environ 35% pour le circuit imprimé.

En cours de programme, chaque événement hors cotation fait l'objet d'une négociation particulière comme par exemple dans le cas de glissement des programmes de livraisons, de modifications techniques, d'évolutions significatives du prix des composants.

#### ***4.1.2.2 - Les marchés du Groupe***

**Les chiffres qui sont cités dans ce chapitre proviennent de plusieurs sources:**

Le SNESE, Syndicat National des Entreprises de Sous-traitance Electronique, regroupant les activités d'études, d'industrialisation, de montage de composants et d'intégration de produits.

Le SYCEP, Syndicat des Composants Electroniques Passifs, regroupant les activités des Circuits imprimés et des composants passifs.

Le GIXEL, groupement des industries de composants passifs et d'interconnexion

La FIEE, Fédération des Industries Electriques et Electroniques Françaises.

Electronique International Hebdo, qui est le journal de la profession

##### **4.1.2.2.1 - Généralités sur le marché de la sous-traitance électronique**

Du fait des organismes et syndicats professionnels, nous intégrons dans ce métier, ce que vous trouverez souvent sous le nom de EMS (Electronic Manufacturing Services) et qui regroupe les études, l'industrialisation l'équipement de cartes et l'intégration de produits.

Le propre d'une activité de sous-traitance est de réaliser des prestations pour des produits appartenant exclusivement aux donneurs d'ordres.

#### **Evolution récente du secteur de l'EMS.**

Du fait de la forte évolution de l'électronique dans l'industrie, ce secteur a connu une période de croissance forte (entre +10% et +20% en moyenne par an) sur plus de dix ans pour atteindre en 2001 un marché représentant un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 Milliards d'Euros (ce montant représente la somme des chiffres d'affaires des sous-traitants installés en France selon le SNESE).

Bien que l'industrie électronique française traverse une crise sans précédent depuis l'année 2000, le marché officiel de la sous-traitance électronique est resté pratiquement stable. En effet, bon nombre de donneurs d'ordre de ce secteur ont positionné leurs unités de fabrication sur ce secteur d'activités (soit directement, soit en les cédant). Ainsi, le chiffre d'affaires de ces entreprises est maintenant comptabilisé dans le secteur de la sous-traitance électronique.

Selon le SNESE, bien que 2002 soit sur les mêmes bases que 2001, c'est en fait un recul d'au moins 20% à périmètre constant.

#### **Perspectives**

Toujours selon le SNESE, les problèmes rencontrés par les nouveaux entrants de 2002, devraient générer une baisse de 25% du chiffre d'affaires de la profession au cours de la période 2003-2004. C'est donc un secteur en crise qui doit se restructurer dans un marché de production en France qui ne devrait pas repartir avant 2004 d'après une étude du cabinet Décision.

Le tout est maintenant de savoir quelle partie de ces besoins pourra être réalisée en France et quelle est celle qui devra être réalisée en dehors de nos frontières pour des raisons de compétitivité. Il est certain que ne resteront en France que des opérations de "service industriel" à forte valeur ajoutée technique et que la consolidation de ce marché devrait conduire selon une étude Nodal réalisée pour le compte du ministère de l'industrie à une réduction des deux tiers des effectifs de cette profession d'ici à 2006.

## Les principaux acteurs de l'EMS

Les acteurs peuvent être répartis en 3 groupes bien distincts avec comme exemples:

<b>Les Internationaux</b>	<b>Groupes</b>	<b>Les Sociétés françaises</b>	<b>Les sociétés intégrées</b>
SOLECTRON		COFIDUR	SAGEM
FLEXTRONIC		ASTEEL	TMI (Thales)
SANMINA		EOLANE	SOFREL

Il n'y a pas de classement officiel des différents sous-traitants présents sur le marché français, le Groupe COFIDUR fait cependant partie des acteurs majeurs et significatifs de ce secteur d'activités.

### Stratégie du Groupe COFIDUR sur le marché de l'EMS.

Avec ses 5 unités de production en France, COFIDUR joue la carte du service industriel de "proximité". Chaque site peut réaliser individuellement la totalité des process de fabrication, ce qui rend nos entreprises totalement indépendantes. Cela permet d'assurer des prestations avec une grande réactivité par rapport à la demande de nos clients. Bien entendu, chacune de ses sociétés a quelques spécificités. Soit techniques avec par exemple la maîtrise de process très particuliers, soit dimensionnelles, avec des tailles d'entreprise permettant soit de cibler des prestations principalement dédiées aux prototypes et aux petites séries, soit au contraire des tailles permettant d'accéder à des quantités et des marchés beaucoup plus importants.

L'ensemble des sociétés du groupe oeuvrant sur le marché de l'EMS est sous la tutelle d'un responsable, ce qui permet de simplifier et d'optimiser le schéma de fonctionnement pour nos clients et nos partenaires. C'est aussi pour le groupe COFIDUR un moyen pour être plus efficace en consolidant des fonctions stratégiques telles que le commercial et les achats, ou encore la qualité.

Notre offre, rendue ainsi globale, permet au Groupe COFIDUR de proposer à ses Clients la prise en charge de leurs produits durant tout le cycle de leurs durées de vies. C'est à dire les phases de création, de montée en production, de production en série et de fin de vie avec le Service Après Vente, la réparation et la gestion des composants obsolètes.

Lorsque des raisons de prix de revient nous imposent des solutions de production soit totale, soit partielle, dans des pays à bas coût de main d'œuvre, nous utilisons notre filiale en Tunisie dans la continuité de nos unités française.

Notre cible de marché est orientée vers des prestations à forte valeur ajoutée technique et technologique tant pour des cartes électroniques que pour des produits complets.

#### **4.1.2.2.2 - Généralités sur le marché du circuit Imprimé**

Ce métier consiste à fabriquer un composant passif sur plan. Il est spécifique pour chaque application et pour chaque client. Là encore, il s'agit de réaliser des prestations industrielles sur des composants appartenant exclusivement aux donneurs d'ordres.

### Evolution récente du secteur du Circuit Imprimé.

Ce métier de spécialistes qui est à l'origine du Groupe est en pleine mutation au niveau français et européen. Après une croissance régulière depuis une dizaine d'années conduisant à une année 2000 euphorique où la presque totalité des outils français et européens était saturée, le marché s'est à la fois effondré avec le fort ralentissement de la téléphonie mobile et dans le même temps délocalisé fortement vers l'Asie et la Chine principalement. Il est assez aisé de délocaliser ce type de production car l'Asie est extrêmement bien équipée tant en savoir-faire qu'en technologie et la logistique est relativement simple ( documents techniques entièrement numérisés transmissibles par internet, produits de faible encombrement voyageant très facilement).

Si la consommation française de circuits imprimés a baissé en 2002 de 9,5% pour se situer à 671,8 Millions d'Euros selon le cabinet Décision, la production s'est quant à elle carrément effondrée de plus 38 % par rapport à 2001 et de plus de 45% par rapport à 2000.

## Perspectives

Malheureusement, le processus de délocalisation des productions mis en place en 2002 est irréversible et devrait mettre en évidence une forte restructuration de la profession en France et en Europe. La reprise de la consommation ne devant pas excéder 2% par an en moyenne d'ici à 2006, c'est sur les secteurs stratégiques et technologiques qu'il faudra se battre pour continuer d'exister.

## Les acteurs du secteur

COFIDUR dans ce secteur se situe au troisième rang français selon Pistes & Pastilles derrière le Groupe CIRE et ALCATEL Coutances.

## Stratégie du Groupe COFIDUR sur le marché du circuit imprimé.

Dans le même esprit que l'EMS, les unités de productions de circuits imprimés du Groupe jouent la carte du service, de la technologie et de la proximité.

Une coordination de l'ensemble des sites est assurée de la même manière que pour la sous-traitance électronique afin d'optimiser les politiques commerciale et industrielle.

Une part non négligeable mais tout de même dans la limite d'environ 15% du chiffre d'affaires de l'activité circuit imprimé est assurée par l'activité EMS du groupe. Les relations entre ces deux activités sont du type client-fournisseur, le respect du prix marché doit dans tous les cas être respecté.

Afin de canaliser au mieux et de contrôler le flux des productions délocalisées vers la Chine, nous avons négocié un partenariat commercial avec plusieurs fabricants chinois, nous permettant de répondre aux demandes de nos clients internes ou externes en traitant "de spécialiste à spécialiste". C'est un facteur important et rassurant tant pour la clientèle que pour les fabricants eux même (possibilité d'assurer des "back up" en cas de problèmes, en cas de variation forte des volumes de production, possibilité de modifications, de reprises éventuelles).

## 4.1.3 - Chiffres Clefs

### 4.1.3.1 - Groupe COFIDUR consolidé

En Milliers d'€	2002	2002 pro forma (hors Continental Edison)	2001	2000
Chiffre d'affaires	143744	106960	256161	278420
Résultat d'exploitation	-7292	-2329	1140	9286
Résultat net	9552	4842	-19994	-2347
Effectif fin d'exercice	1194	1194	1501	1609
Dont cadres	159	159	197	180
Dont maîtrise	289	289	363	390
Dont employés	746	746	941	1039

### 4.1.3.2 - Société Holding COFIDUR

En Milliers d'€	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	2944	4389	3927
Résultat d'exploitation	-725	47	-372
Résultat net	4735	-27123	-1208
Effectif fin d'exercice	14 cadres	18 cadres	18 cadres

### 4.1.3.3 - Ventilation des Chiffres par activités

Sur la base des comptes sociaux des entreprises intégrées, la répartition des chiffres en fonction des métiers est la suivante.

En K€ Activité	Production			Résultat d'exploitation			Résultat net		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Circuits Imprimés	28069	37552	38790	-2689	836	1066	-4117	389	614
Sous-traitance électronique	81729	105435	110253	653	2662	4020	97	1083	2031
<b>Total</b>	<b>109798</b>	<b>142987</b>	<b>149043</b>	<b>-2036</b>	<b>3498</b>	<b>5086</b>	<b>-4020</b>	<b>1473</b>	<b>2645</b>

4.1.4 - Répartition des sites

Sociétés	Propriété	Adresse	Ville	Métier	Surface m2	Effectif fin 2002
COFIDUR	Oui	Rue du Viaduc	Nogent sur Marne	Holding	300	14
Seal Industrie	Oui	10 rue des Osiers	Coignièrès	Etudes/ Indus	1500	53
Cirelec	Crédit Bail	Rue pierre Grange	Fontenay	Circuit Imprimé	2400	44
ACI Champagne 1	Oui	7 rue de l'acqueduc	Champagne	Circuit Imprimé	3500	51
ACI Champagne 2	Non	32 rue Ampère	Lagny	Circuit Imprimé	3000	50
Armorelec	Oui	ZI de Keraël	Douarnenez	Circuit Imprimé	1300	45
Techci 1	Crédit Bail	ZA du Truison	St Genix	Circuit Imprimé	6000	92
Techci 2	Non	Le sourd	St Béron	Circuit Imprimé	2900	40
Cofidur Electronique 1	Non	Rue F Bouvier	Périgueux	EMS	8500	220
Cofidur Electronique 2	Oui	430 rue des avants	St Mathieu	EMS	5000	79
CEL 1	Non	280 rue de Bretagne	Laval	EMS	10 000	401
CEL 2	Oui	Rue des archives	Laval	EMS	3000	
AES	Oui	Rue Roger Glinel	Querqueville	EMS	6000	87
FD2E	Non	Allée des Sarments	Croissy Beaubourg	EMS	600	15
COFITEL	Non		Tunis	EMS	2000	50

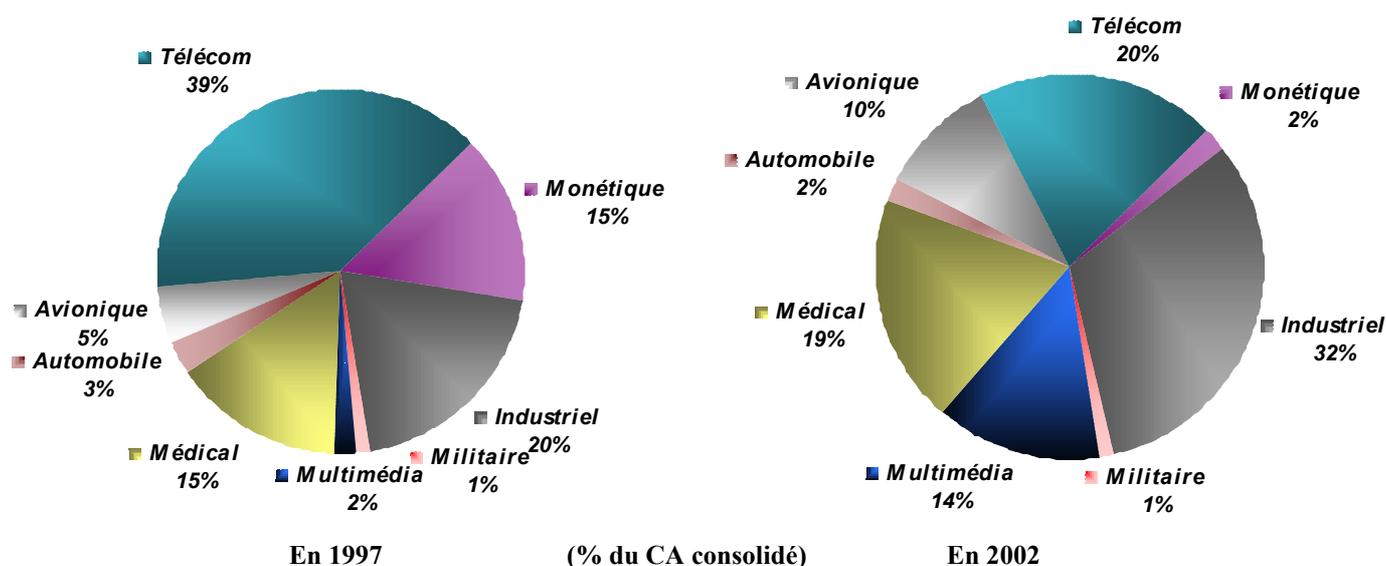
4.2 - INFORMATION SUR LES DÉPENDANCES EVENTUELLES DU GROUPE

4.2.1 - Les Clients

Notre Clientèle est exclusivement professionnelle et oeuvre dans tous les secteurs ou l'on trouve de l'électronique.

Elle est constituée à la fois par des grands comptes, des PME et des PMI qui sont pour la très grande majorité basés en France. Le nombre et la diversité de nos Clients sont suffisamment importants pour ne pas être dépendant de l'un d'entre eux ou d'un segment de marché particulier. C'est en grande partie ce qui explique la bonne tenue de notre activité depuis de nombreuses années. C'est aussi ce qui nous a permis d'évoluer et de reconverter notre portefeuille lors de crises importantes d'un secteur majeur comme par exemple les télécommunications en 2000 (voir répartition et évolution de notre chiffre d'affaires par secteurs d'activités). La répartition de notre clientèle est la suivante : le plus important représente 9% du CA consolidé, les 5 premiers, 31% et les dix premiers, 40%. Il existe en générale une grande fidélité de la clientèle car comme il s'agit de leur produit, dans le cas ou le service est offert, les marchés sont la plupart du temps sur toute la durée de vie des produits. Dans le cas de grands comptes des secteurs comme le médical ou l'aéronautique, cette durée de vie peut atteindre plusieurs dizaines d'années.

Répartition et évolution de notre chiffre d'affaires par secteurs d'activités de nos Clients



#### 4.2.2 - Brevets et licences

Le groupe travail sur la base de commandes et par rapport à des produits appartenant à nos clients. Nous ne détenons donc aucun brevet ou licence et nos productions sont absolument indépendantes.

#### 4.2.3 - Des approvisionnements

Bien que la part matière achetée représente plus de 50% de notre chiffre d'affaires, nous n'avons pas de fournisseur prédominant et nos approvisionnements sont toujours réalisés en accord avec les dossiers clients ou selon des obligations de normes de qualité. Notre plus gros fournisseur n'excède pas 5% de notre chiffre d'achats groupe. Dans les rares cas jugés d'un commun accord avec nos clients "risqués", ce sont eux qui prennent en charge ces risques.

Notre structure de prix est basée sur un coefficient d'approvisionnement qui vient s'ajouter au prix des composants achetés, ce qui nous rend quasiment insensible aux évolutions de prix des composants et matériaux.

### 4.3 - EFFECTIFS MOYENS ET EVOLUTION

#### 4.3.1 - Répartition par activité

<i>Effectifs fin d'exercice</i>	2002	2001	2000
Circuit Imprimé	322	335	341
EMS	858	933	1033
Grand Public	Cession	215	217
<i>  </i> Holding	14	18	18
<b>Total</b>	<b>1194</b>	<b>18 cadres</b>	<b>1609</b>

#### 4.3.2 - Répartition par Fonction

<i>Effectifs fin d'exercice</i>	2002	2001	2000
Cadres	159	197	180
<i>  </i> Etam	286	363	390
Ouvriers et employés	746	941	1039
<b>Total</b>	<b>1194</b>	<b>1501</b>	<b>1609</b>

### 4.4 - POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

#### 4.4.1 - Recherche et Développement

Nous n'avons eu en 2002 ni frais et ni effectif affecté à la recherche et au développement.

Les frais de recherche et développement sont généralement financés sur contrat client. Le résultat est donc dans ce cas la pleine et entière propriété de nos clients.

Dans le cas contraire, ce qui est exceptionnel, faible et marginal du fait de notre activité industrielle, ils sont considérés comme des charges d'exploitation courantes et ne font pas l'objet d'une immobilisation à l'actif de bilan.

#### 4.4.2 - Principaux investissements

Nature (en Milliers €)	2002	2001	2000
<b>Incorporels</b>			
Logiciel	42	255	446
Frais de recherche			
Fond de commerce			
Autres		11	
<b>Corporels</b>			
Immobilier	26	17	9
Matériel Industriel et équipements divers	2418	4194	4019
<b>Financiers</b>			
Titres	0	197	300
<b>Total</b>	<b>2486</b>	<b>4674</b>	<b>4774</b>

Les investissements industriels représentent pour l'essentiel des équipements de productions.

Le plan d'investissements 2003 prévoit le maintien du parc machines et des outillages de fabrication, soit du même ordre de grandeur que pour 2002.

Le financement de ces investissements est réalisé suivant les filiales et suivant les montants sous forme d'emprunts ou simplement en autofinancement.

#### 4.5 - RISQUES

##### 4.5.1 - Risques de changes

La très faible part des échanges en dehors de la CEE fait que nous sommes peu exposés à des risques de changes éventuels.

##### 4.5.2 - Juridique

Suite à la procédure en recherche de responsabilité diligentée par Monsieur Christian Durat à l'encontre d'une société de bourse, cette dernière a assigné à titre reconventionnelle Monsieur Durat et la société Cofidur en paiement d'une somme d'environ 9.000.0000 Euros. Considérant que cette action à l'encontre de notre société a peu de chances de prospérer, ce risque n'a pas été provisionné dans les comptes de l'exercice

Par ailleurs, sur les 518 378 actions détenues en autocontrôle, 490 000 ont fait l'objet d'un transfert non justifié sur le compte personnel de Monsieur Christian Durat. Une procédure judiciaire a été engagée en vue d'obtenir l'annulation de ce transfert. Depuis 2001, la société constitue une provision pour risques égale à la valeur nette des 490 000 titres inscrits à l'actif.

une enquête COB a été ouverte sur l'information financière et le marché du titre

Le Groupe n'a pas identifié d'autre risque susceptible d'avoir une incidence sensible sur sa situation financière.

##### 4.5.3 - Risques industriels et environnementaux

Le groupe n'a pas identifié de risque susceptible d'avoir un impact significatif sur son patrimoine ou ses résultats.

##### 4.5.4 - Assurances

Pour faire bénéficier ses filiales de meilleures garanties et franchises et mieux maîtriser ainsi la couverture de leurs risques, COFIDUR a souscrit des assurances dans les domaines suivants:

- Responsabilité civile,
- Dommages aux biens et pertes d'exploitation,
- Flotte automobile

Les primes versées au titre de 2002 se sont élevées à : 950 K€

Les garanties dommages ne sont pas chiffrées mais couvrent :

- Les biens sur la base d'une valeur de remplacement à neuf
- Les pertes d'exploitation affectables au sinistre sur la base des pertes en marge brute sur une durée de 12 à 18 mois

A notre connaissance, les garanties souscrites n'omettent aucun risque significatif et offrent un niveau de couverture satisfaisant

#### 4.5.5 - Risque de liquidité

Les emprunts contractés auprès d'établissements de crédits ou émis sur le marché obligataire ne sont pas assortis de conditions particulières susceptibles de créer un risque de liquidité avant leur date d'échéance.

##### *Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit*

En millier €	2002	2001
Dettes à moins d'un an	1423	3006
Dettes de 2 à 5 ans	2901	3646
Dettes à plus de 5 ans	1102	1403
Concours bancaires	745	3164
<b>Total</b>	<b>6171</b>	<b>11219</b>
<b>Dont crédits baux</b>	<b>2467</b>	<b>2735</b>

L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas à notre connaissance de risque particulier

##### *Emprunt obligataire convertible*

La société COFIDUR a émis un emprunt obligataire convertible en date du 4 juin 1998. Ses caractéristiques sont décrites dans le rapport annuel au point 7.14 de l'annexe aux comptes consolidés (page 21 du-dit document).

Les données synthétiques sont les suivantes:

	2002	2001
Nombre d'obligations émises	687 500	687 500
Dettes obligataires restantes ( prime de remboursement incluse) en K€	12 773	28 116
Parité de conversion (nombre d'actions pour une OC)	1	1
Date d'échéance	01 janvier 2005	01 janvier 2005
Prix de remboursement	40,90	40,90
Nombre d'obligations rachetées	375 087	0
Nombre d'obligations converties	86	0
<b>Nombre d'obligations restant en circulation</b>	<b>312 327</b>	<b>687 500</b>

Au cours de l'exercice 2002, la société a racheté et annulé 55% des obligations en circulation.

En l'absence d'autres rachats ou de conversions complémentaires la société COFIDUR ne sera pas en mesure de procéder au remboursement de la dette restante à sa date d'échéance.

#### 4.5.6 - Engagements hors bilan

Ces engagements sont décrits dans le rapport annuel au point 8 de l'annexe aux comptes consolidés (page 22 du-dit document)

A notre connaissance, la liste des engagements est exhaustive et ne comporte aucun risque susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine ou la situation financière du Groupe.

#### 4.5.7 – Nantissement d'actifs

type d'immobilisations	type de garantie	montant d'actif nanti (a)	montant restant	total brut du poste de bilan	total net du poste de bilan (d)	% correspondant (a/d)
Immobilisation corporelle	nantissement	6 915	4 244	47 731	12 893	53,63%
Immobilisation incorporelle	nantissement			1 756	267	0,00%
Immobilisation financière	nantissement			967	438	0,00%
<b>total</b>		<b>6 915</b>	<b>4 244</b>	<b>50 454</b>	<b>13 598</b>	<b>50,85%</b>

#### 4.5.8 – Risques de marché

- Le groupe n'est pas exposé à des risques liés aux marchés financiers.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- Les emprunts à taux variable sont négligeables et n'exposent pas la société en cas de forte évolution.



## **Rapport de gestion** *(voir page 1 à 7 du Rapport annuel 2002)*



## **CHAPITRE 5:** **Eléments Financiers**

### **5.1 Comptes consolidés et annexes** *(voir page 8 à 23 du Rapport annuel 2002)*

#### Note Complémentaire à l'annexe aux comptes consolidés

A la demande de la Commission des Opérations en Bourse, les Commissaires Aux Comptes ont formulé les précisions suivantes sur les méthodes comptables retenues par la société pour évaluer les provisions constituées sur les sociétés CIRELEC et ACI Champagne ainsi que sur les fondements qui les ont conduit à formuler des observations sur leur rapport général de l'exercice 2002 :

#### Provisions ACI Champagne et CIRELEC Industries

- Dans la perspective de sa liquidation, ACI Champagne a constitué dans ses comptes une provision pour dépréciation de la totalité de ses actifs immobilisés. Dans les comptes consolidés, il n'y avait comptablement pas lieu d'annuler cette dépréciation de valeur.  
COFIDUR a considéré qu'économiquement cette charge ne lui incomberait pas puisqu'elle n'aura pas à décaisser cette provision et a donc décidé de l'extourner .
- Concernant CIRELEC Industries, COFIDUR a maintenu dans ses comptes consolidés une partie ( 1 160 K€) de la provision constituée dans les comptes sociaux (3 589 K€).  
Cette position n'est pas conforme au règlement 99-02. Par ailleurs, à la date d'arrêté des comptes, aucune décision n'avait été prise sur la cession ou le dépôt de bilan de cette filiale, que la maison mère a continué à soutenir.  
COFIDUR a estimé que dans l'hypothèse d'une sortie prochaine de périmètre, il y avait lieu de maintenir une partie de cette provision compte tenu des charges complémentaires qui en résulteraient.

Nous avons considéré, pour l'expression de notre opinion sur les comptes consolidés du 31 décembre 2002, que ces deux éléments étaient de même nature, en ce qu'elles concernaient le traitement de filiales en difficultés. La compensation était dès lors justifiée et, l'impact net étant peu significatif, ces anomalies n'avaient pas à faire l'objet d'une réserve, mais d'une observation.

Ce d'autant plus que nos observations portaient sur l'irrégularité du traitement comptable, et non sur l'appréciation économique des provisions »

### **5.2 Comptes sociaux et annexes** *(voir page 24 à 34 du Rapport annuel 2002)*



## **Texte des Resolutions Proposées à L'Assemblée Générale Annuelle en Date du 7 Mai 2003**

*(voir page 35 du Rapport annuel 2002)*



## **CHAPITRE 6 : Organes d'administration et de direction**

### **6.1 - ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION**

#### **PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL :**

M. Henri TRANDUC

Première nomination en qualité d'administrateur le 30 juin 1978.

Mandat en cours :

Nommé en qualité de Président Directeur Général le 28 juin 2002 pour un mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007

#### **ADMINISTRATEURS :**

M. Gérard VINCENDEAU

Première nomination le 30 juin 1978.

Mandat en cours :

Renouvelé le 28 juin 2002 pour un mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007

Melle Stéphanie DURAT

Première nomination le 25 mars 1988

Mandat en cours :

Renouvelé le 28 juin 2002 pour un mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007

M. Fabrice DURAT

Première nomination le 18 juin 1998 pour un mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004

Les administrateurs n'exercent aucune fonction et ne détiennent pas de mandat en dehors des sociétés du groupe.

Le conseil d'administration n'a pas établi de règlement intérieur ni constitué de comités spécifiques.

Aucune mesure n'est prise ou prévue pour évaluer ses performances.

Le conseil d'administration ne participe pas directement à l'établissement des comptes ou à l'évaluation des procédures de contrôle interne.

Il se réunit autant de fois que les obligations juridiques le nécessitent, soit à 15 reprises durant l'exercice 2002.

Les administrateurs doivent détenir une action, directement ou par l'intermédiaire d'un prêt à la consommation.

### **6.2 - COMITÉS DE DIRECTION**

#### **• Holding**

M. Henri	TRANDUC
M. Philippe	BROUSSARD
M. Régis	DUDOGNON

Le comité de la holding gère essentiellement ses participations.

#### **• Sous-Traitance**

M. Thierry	RICHLI
M. Laurent	CHARLES
M. Daniel	DEHEZ
M. Gérard	GALINDO
M. Daniel	THAUVIN

#### **• Circuits imprimés**

M. Serge	VILLARD
M. Dominique	DEMAIZIERE
M. Didier	PLION

Les comités de branches, sont principalement formés des directeurs généraux des filiales et sont chargés de proposer et d'arrêter les décisions opérationnelles susceptibles d'avoir une incidence sur la gestion et le développement de leurs activités.

Les rémunérations annuelles brutes de l'équipe de direction s'élèvent à 1,04 M€.

### **6.3 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES VERSÉS DURANT L'EXERCICE AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Monsieur Henri TRANDUC a perçu, en 2002, une rémunération totale brute de 163 395 €

Mademoiselle Stéphanie DURAT a perçu, en 2002, une rémunération totale brute de 44 122 €

Ces rémunérations sont fixes et ne comportent pas de parts variables.

Aucun actif du groupe n'est détenu directement ou indirectement par les dirigeants, les mandataires sociaux ou des membres de leurs familles.

La société COFIDUR n'a accordé ni prêts, ni avance d'aucune sorte, ni donné de garantie, en faveur des membres du conseil d'administration.

Aucun administrateur ou membre du comité de direction ne bénéficie d'options d'achats d'actions COFIDUR

Il n'y a aucun plan de stocks-options, de BSA, ni de BSPCE.

### **6.4 - LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX**

<i>Sociétés concernées (Au 7 mai 2003)</i>	<i>Henri TRANDUC</i>	<i>Gérard VINCENDEAU</i>	<i>Stéphanie DURAT</i>	<i>Fabrice DURAT</i>
COFIDUR	Président directeur général	Administrateur	Administrateur	Administrateur
AES	Président du conseil d'administration		Administrateur	
ARMORELEC	Représentant permanent de Cofidur	Administrateur	Administrateur	
CEL		Administrateur	Administrateur	
COFIDUR PM	Président du conseil d'administration	Représentant perm de Cofidur	Administrateur	
CIRELEC		Administrateur	Administrateur	
FD2E	Président du conseil d'administration		Administrateur	
TEHCI	Président du conseil d'administration		Administrateur	



## CHAPITRE 7: Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives

### 7.1 - EVOLUTION RECENTE

Un premier semestre sous l'influence de la baisse générale du marché de l'industrie électronique en France. Bilan, un recul du Chiffre d'affaires de plus 20% en comparant par rapport au nouveau périmètre de COFIDUR.

en M€	1er Semestre 2003	1er Semestre 2002 (périmètre équivalent)*	Variation en %
<b>CA total Consolidé</b>	<b>39,3</b>	<b>49,9</b>	<b>-21%</b>

\* : Chiffre d'affaires des sociétés consolidées sur le premier semestre 2003  
(hors Continental Edison, ACI et Seal Industrie)

Dans la continuité de la démarche stratégique visant au recentrage du groupe sur ses métiers phares, la cession de SEAL Industrie au groupe SERMA Technologies va permettre d'offrir à nos Clients une prestation encore plus globale au travers d'un accord de partenariat industriel et commercial.

Ce partenariat commence à porter ses fruits avec en cours de cotation deux affaires importantes dans le secteur de l'aéronautique où les donneurs d'ordres cherchent réellement une maîtrise d'œuvre complète, montrant ainsi le bien fondé de cette opération stratégique.

### 7.2 - PERSPECTIVES

Nos objectifs pour 2003 sont:

- Le recentrage sur notre cœur de métier.
- De conforter notre position de leader français sur le marché du Circuit Imprimé et de l'EMS.
- De capitaliser sur une offre globale en avance sur le marché et ouvrant de nouvelles perspectives pour les donneurs d'ordres du secteur.

Dans ce contexte général où règne avant tout une absence de visibilité à court et moyen terme, le Groupe n'espère pas de retour à un bénéfice d'exploitation de son outil industriel avant l'exercice 2004.

• *Présentation du groupe*

Organigramme début d'exercice

Organigramme fin d'exercice

Métiers

Chiffres Clefs

• *Éléments Financiers*

Rapport de gestion

*p 1*

Comptes consolidés et annexes

*p 8*

Comptes sociaux et annexes

*p 24*

Textes des résolutions

*p 35*

• *Rapports des Commissaires  
aux comptes*

**Rapport 2002**

# Organigramme début 2002



*Holding financière détenant des participations Majoritaires  
dans des Filiales Industrielles Indépendantes  
dans le secteur de l'électronique*

*Division EMS ou Sous-traitance Électronique*

*Division Produits Grand Public*



- Un ensemble de filiales industrielles indépendantes, autonomes et à taille humaine
- Des compétences spécialisées dans l'électronique de petites et moyennes séries
- Des équipes au service de la gestion et de la réalisations de vos projets
- Un historique de plus de 30 ans dans l'évolution des technologies
- Le pionnier de l'offre globale en sous-traitance électronique
- Un leadership incontesté sur le marché français

- Une marque : Continental Edison
- Un réseau de vente spécialisé dans la grande distribution
- Une gamme de produits complète de qualité
- Un site de production et de logistique

## Rappel 2001

*256 Millions d'euros de C.A.  
1600 personnes en fin d'exercice*

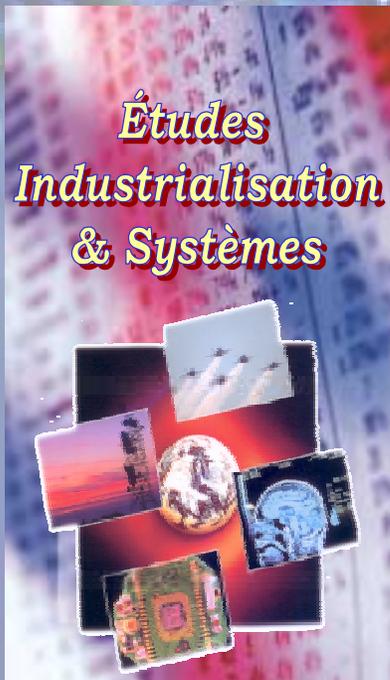
# *Organigramme fin 2002*



*COFIDUR Holding financière  
recentre ses participations  
sur son activité d'origine*

*Le service Industriel en Sous-traitance électronique*

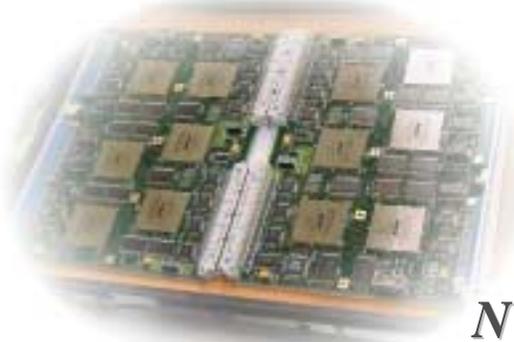
*Objectif : Une organisation par métier*



*2002 en Chiffres*

*144 Millions d'euros de C.A.*

*1200 personnes en fin d'exercice*



# ***Le Service Industriel de COFIDUR***

***N°1 français en sous-traitance  
N°3 français en Circuit Imprimé***



***L***e service Industriel en électronique est notre véritable cœur de métier depuis plus de vingt ans.

Notre savoir faire et nos outils industriels sont exclusivement consacrés à la réalisation des produits de nos Clients.

Notre offre globale permet de proposer des prestations allant de la conception à la réalisation de circuits imprimés, de cartes électroniques et de produits complets.

***COFIDUR*** apporte à ses Clients une réponse concrète dans chacune des phases stratégiques du cycle de vie des produits industriels et professionnels (conception, industrialisation, production, S A V, fin de vie) .

***U***ne spécialité : Les petites et moyennes séries à forte valeur ajoutée technique et technologique

***D***es atouts : Des équipes et la reconnaissance d'un service professionnel.

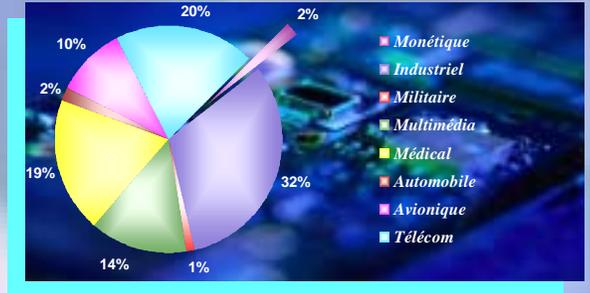
***U***n objectif : Apporter un avantage concurrentiel à nos Clients

***COFIDUR***  
***une référence  
incontestée sur  
le Marché  
français***

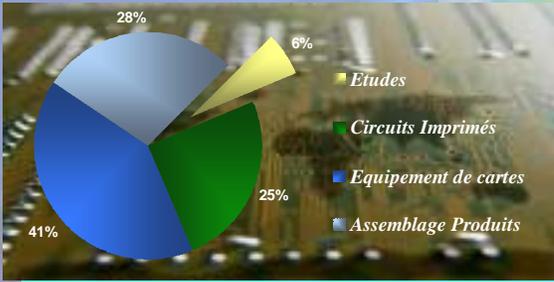


# Un Chiffre d'affaires diversifié

Un CA de 107 M€ réparti sur plus de 1000 Clients dans différents secteurs



## Répartition des métiers

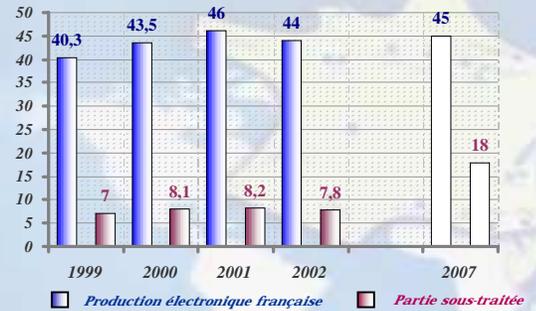


Plus de 80% du CA réalisé avec des Grands Comptes et Grands Clients leaders de leurs marchés

## Des opportunités importantes

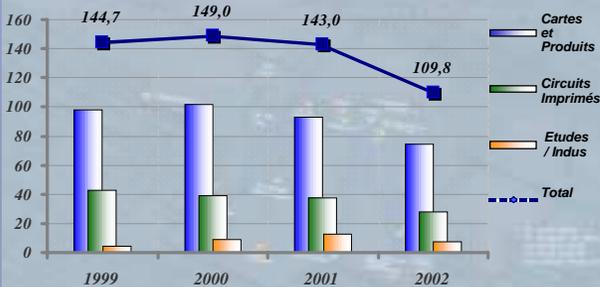
Des opportunités importantes sur le secteur de la valeur ajoutée et du service dans un marché déstabilisé

En Milliards d'€



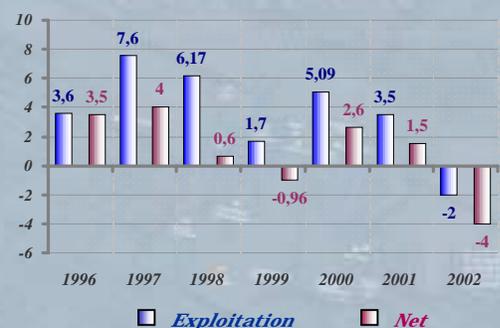
## Evolution de la Production (Comptes sociaux)

En M€



## Evolution des résultats (comptes sociaux)

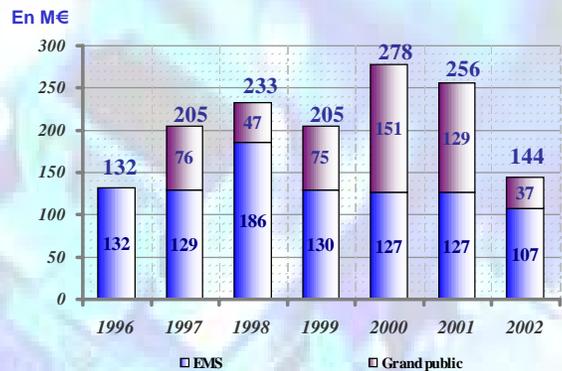
En M€



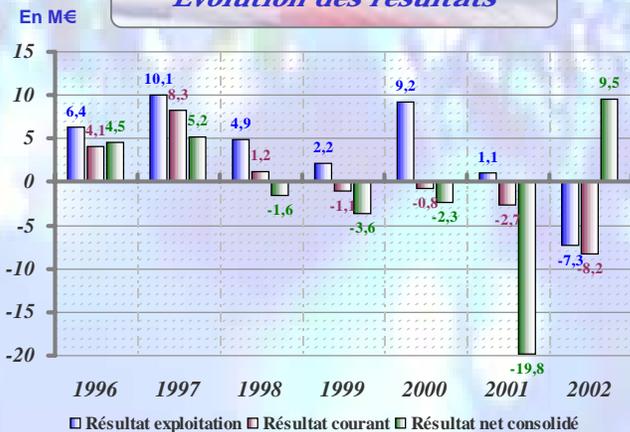
# Les Chiffres



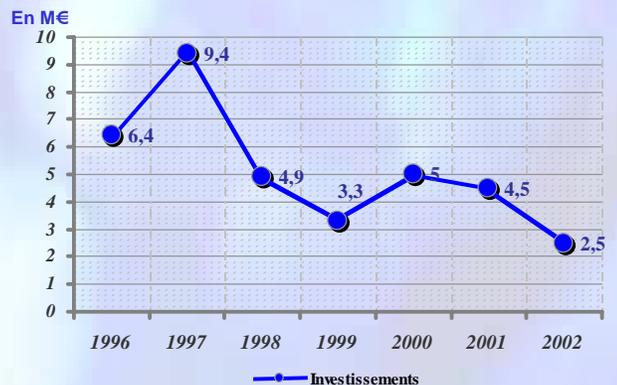
## Evolution du CA consolidé



## Evolution des résultats



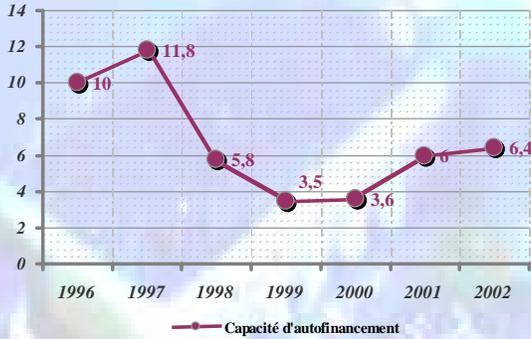
## Investissements



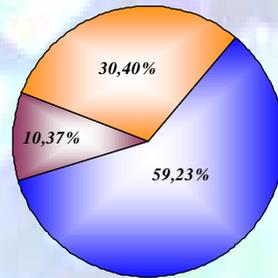
# Clefs 2002

## Capacité d'autofinancement

En M€



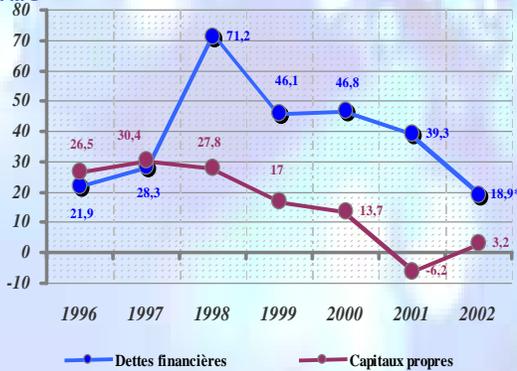
## Répartition du capital



- Christian Durat (2961743 actions)
- Autocontrôle (518378 actions)
- Public (1519879 actions)

## Structure Financière

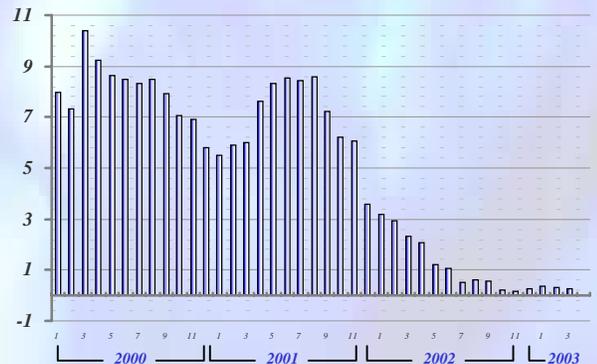
En M€

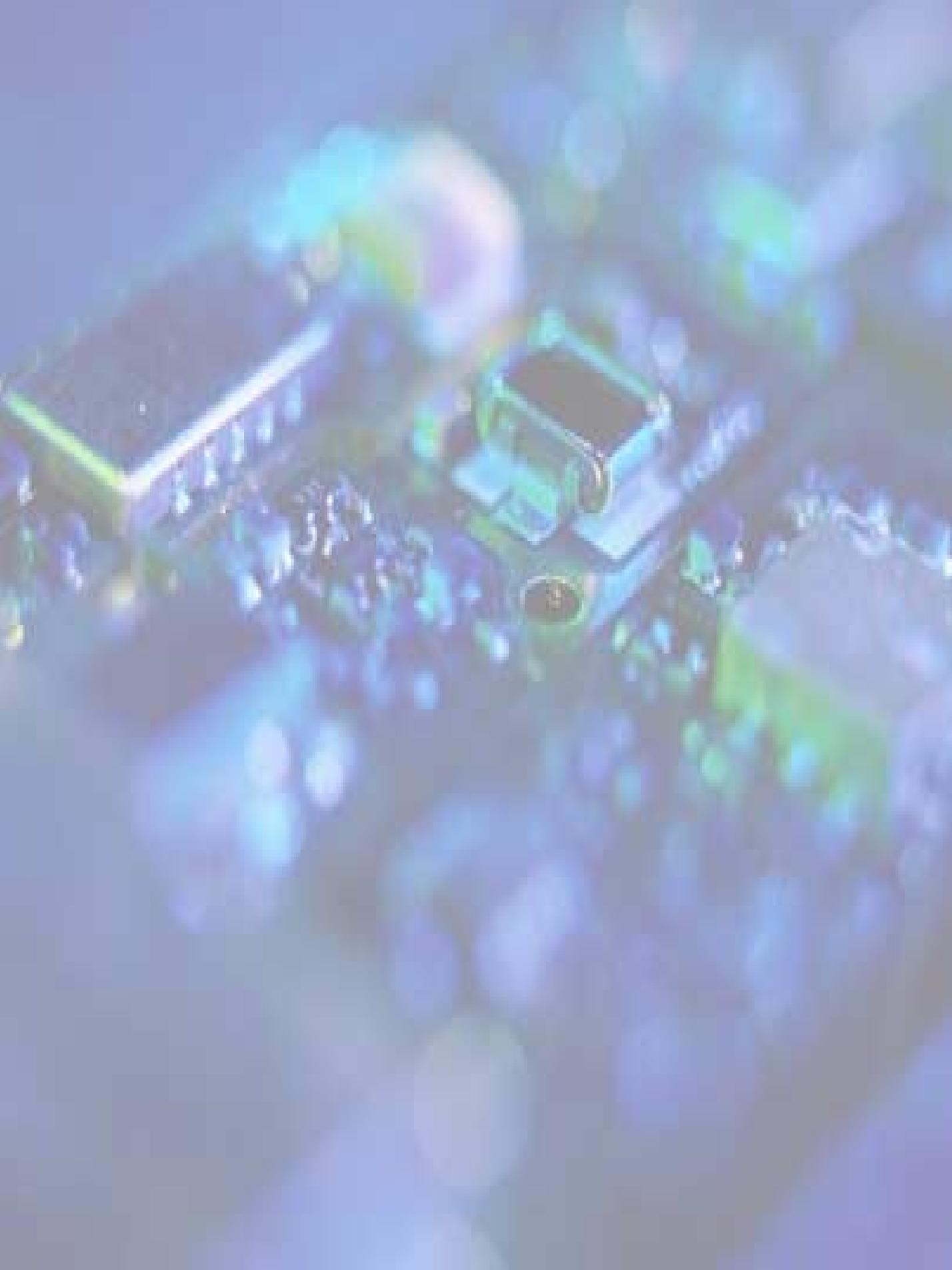


\*: dont 12,8 M€ d'emprunts obligataire remboursables au 31 décembre 2004

## Evolution du cours de bourse moyen

En €







## RAPPORT DE GESTION

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels clos le 31 décembre 2002. Nous examinerons successivement :

- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- L'analyse par métiers
- Les éléments complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire et les soumettrons à votre approbation.

### ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Au cours de l'exercice 2002, le groupe s'est efforcé de poursuivre ses objectifs visant à :

- Conforter son positionnement sur les métiers de la sous traitance.
- Concrétiser son désengagement des activités grand public par la cession de Continental Edison.

Les résultats consolidés se présentent comme suit :

En milliers €	2002	2002 Pro forma	2001
<b>Chiffres d'affaires</b>	143 744	106 960	256 161
<b>Résultat exploitation</b>	- 7 292	- 2 329	1 140
<b>Résultat courant</b>	- 8 184	- 2 642	- 2 666
<b>Résultat net</b>	9 552	4 842	- 19 994

Le 30 septembre 2002, la société Cofidur a abandonné les comptes courants et cédé les titres de Continental Edison et Continental Edison Distribution pour l'euro symbolique.

Ces sociétés ont été sorties du périmètre à la date de cession sur la base des derniers comptes disponibles arrêtés au 30 juin 2002.

Des comptes pro forma ont été établis en vue de retracer l'activité du nouveau périmètre.

Les contributions aux résultats par activités se présentent comme suit :

En milliers €	2002 Continental Edison	Pro forma 2002 Sous-Traitance électronique	2002 Comptes Consolidés
<b>Chiffres d'affaires</b>	36 784	106 960	143 744
<b>Résultat exploitation</b>	- 4 963	- 2 329	- 7 292
<b>Résultat courant</b>	- 5 542	- 2 642	- 8 184
<b>Résultat net</b>	- 5 770	4 842	9 552

Les incertitudes pesant sur la poursuite d'activité de la société Continental Edison ont contribué à la baisse d'activité de 30% sur le premier semestre et la dégradation de sa situation financière.

La perte nette est directement liée à la baisse des activités et au poids des charges de structure.

Le chiffre d'affaires des produits électroniques est en recul de 19%.

Le résultat d'exploitation enregistre :

Une bonne tenue des activités de sous-traitance avec un résultat de 0.7 M€.

Un effondrement des activités de circuits imprimés à faible technologie. Les sociétés Cirelec et ACI, plus spécifiquement positionnées sur ces créneaux ont enregistré une perte d'exploitation de 3,2 M€.

Le résultat exceptionnel de 8.5 M€ intègre principalement :

- Les rachats d'obligations convertibles générant un produit de 12.7 M€,
- Des provisions sur titres et autres actifs pour 2.5 M€,
- Des provisions et charges liées à des engagements de caution pour 1.3 M€.

Le tableau de passage au résultat pro forma se présente comme suit :

En milliers €	2002
<b>Résultat net des comptes consolidés</b>	<b>9 552</b>
Dont perte des activités Continental Ed. au 1er semestre	5 770
Dont plus value de cession consolidée au 30 juin 2002	- 10 480
<b>Résultat net des comptes pro forma</b>	<b>4 842</b>

## ANALYSE PAR METIERS

	COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES		PRODUCTION		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
ACI	6 756	4 556	- 1 749	- 135	- 2 926	- 127		
ARMORELEC	3 849	4 765	- 75	124	- 109	35		
CIRELEC	4 268	7 294	- 1 400	- 14	- 1 423	25		
ELECTRONIC CIRCUITS		6 241		- 247		- 174		
TEHCI	13 196	14 697	535	1 108	341	630		
<b>Circuits imprimés</b>	<b>28 069</b>	<b>37 552</b>	<b>- 2 689</b>	<b>836</b>	<b>- 4 117</b>	<b>389</b>		
AES	5 219	5 502	49	54	42	83		
CEL	32 738	45 171	181	1 339	46	425		
COFIDUR ELECTRONIQUE	34 364	39 842	554	990	267	592		
FD2E	1 811	2 603	- 16	212	- 137	122		
COFITEL	134	23	- 148	- 38	- 140	- 38		
SEAL TECHNOLOGIE	677	362	20	- 202	15	- 205		
SEAL	6 786	11 932	13	307	4	104		
<b>Sous-traitance électronique</b>	<b>81 729</b>	<b>105 435</b>	<b>653</b>	<b>2 662</b>	<b>97</b>	<b>1 083</b>		
<b>Total</b>	<b>109 798</b>	<b>142 987</b>	<b>- 2 036</b>	<b>3 498</b>	<b>- 4 020</b>	<b>1 473</b>		

### Sous traitance électronique :

Dans une conjoncture très défavorable, le groupe bénéficie de son positionnement sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée.

Par la qualité de l'offre globale, notre approche d'équipementier intégré sur les petites et moyennes séries nous a assuré le volant d'activité nécessaire au maintien de l'équilibre d'exploitation.

La société Cofitel, issue d'un partenariat tunisien n'a pas encore atteint son point d'équilibre.

Les prévisions d'activités pour l'exercice 2003 enregistrent néanmoins une sensible amélioration.

### Circuits imprimés :

Le marché français du circuit imprimé est fortement affecté par une baisse d'activité de plus de 30%.

En juillet 2002, la société ACI champagne a absorbé Electronics circuits. Ce regroupement s'est inscrit dans un plan de restructuration visant la fermeture du site de Lagny Sur Marne dans un délai de deux ans.

La société Cirelec doit également faire face à un carnet de commande insuffisant pour assurer sa rentabilité.

Les sociétés Armorelec et Techci positionnées sur les prototypes et circuits à haute technologie sont moins affectés par la redistribution du marché.

## PERSPECTIVES

Le marché français de l'industrie électronique offre une très faible visibilité à court terme. Selon nos prévisions d'activités, les sociétés Cofidur électronique, AES, Armorelec et techci devraient maintenir leur rentabilité. En revanche l'exercice 2003 s'annonce difficile pour les sociétés Cirelec et CEL

## COFIDUR S.A

La société a réalisé un chiffre d'affaires hors TVA de 2.9 M€ contre 4.4 M€ en 2001. Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 4.7 M€ contre une perte de 27.1 M€ en 2001.

Il s'analyse comme suit :

	2002
Résultat d'exploitation	- 0.7
Provisions rattachées à des participations	- 5.1
Plus values sur rachats des obligations convertibles	12.8
Charges et provisions sur engagements de cautions	- 1.3
Provisions sur créances dirigeant	- 0.4
Autres produits et charges	- 0.6
<b>Résultat net</b>	<b>4.7</b>

A compter du 1er janvier 2002, notre société a cessé de facturer des prestations de management aux filiales ACI, Cirelec et Seal industrie.

Dans le cadre de la résolution d'un litige commercial opposant Cofidur, Seal Industrie et une société tierce, notre société a pris en charge une indemnité de 140 K€

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

### Etat des procédures en cours

Nous vous signalons que suite à la procédure en recherche de responsabilité diligentée par Monsieur Christian Durat à l'encontre d'une société de bourse, cette dernière a assigné à titre reconventionnelle Monsieur Durat et la société Cofidur en paiement d'une somme d'environ 9.000.0000 Euros. Considérant que cette action à l'encontre de notre société a peu de chances de prospérer, ce risque n'a pas été provisionné dans les comptes de l'exercice. Par ailleurs, nous vous rappelons que :

- Votre Conseil d'administration réuni le 8 avril 2002, a pris acte de la démission à compter du même jour, de Monsieur Christian Durat de ses mandats d'administrateur et de Président Directeur Général.
- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a autorisé la société à se porter partie civile dans le cadre de la procédure judiciaire impliquant Monsieur Christian Durat pour les faits relatifs aux avances qui se sont révélées avoir été consenties à son bénéfice personnel pour un montant de € 9.987.183
- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, de la révélation par les Commissaires aux comptes de la société à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Créteil, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Christian Durat a fait établir sur un compte ouvert au nom de la société, deux chèques de banque pour un montant global de € 467.000 afin de couvrir des dettes personnelles.

Ces événements ont été portés à votre connaissance dans le rapport établi par votre conseil à l'assemblée ayant eu à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

## **Evénements importants survenus depuis la date de la clôture**

- Par jugement du Tribunal de commerce de Montereau en date du 4 février 2003, notre filiale ACI a été placée en redressement judiciaire. Compte tenu des faibles potentialités de redressement, l'absence de faisabilité d'un plan de cession conduirait vraisemblablement le tribunal à prononcer la liquidation judiciaire.
- En vue de renforcer et d'élargir son offre en matière d'études et d'industrialisation, la société Cofidur et ses filiales envisagent de nouer un partenariat avec le groupe Serma Technologie.

Dans le cadre de cette association d'intérêts, notre société a signé une lettre d'intention portant cession de la totalité de sa participation dans le capital de la société Seal Industrie et de sa filiale Seal Technologie.

## **Activités en matière de recherche et de développement**

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

## **Informations complémentaires**

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- aucune modification n'a été apportée, durant l'exercice, au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation,
- la société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé,
- les sociétés contrôlées au 31 décembre 2002 sont les suivantes :
  - A.C.I. Champagne-sur-Seine SA, à raison de 49.960 actions soit 99,92 % du capital social,
  - Armorelec SA, à raison de 14.990 actions soit 99,93 % du capital social,
  - C.E.L. SA, à raison de 166.906 actions soit 99,97 % du capital social,
  - Cofidur PM SA, à raison de 103.135 actions, soit 80,46 % du capital social,
  - Cirelec Industrie SA, à raison de 235.402 actions soit 99,99 % du capital social,
  - FD2E Systèmes SA, à raison de 2.471 actions soit 98,84 % du capital social,
  - Techci Rhône-Alpes SA, à raison de 59.975 actions soit 99,95 % du capital social,
  - Seal Industrie SA, à raison de 47.994 actions soit 99,98 % du capital social,
  - Right Vision, à raison de 2.000 actions,
  - Travel Assistant, à raison de 30.000 actions, soit 33,33% du capital social,
  - Cofitel SA a raison de 49% du capital social,
- en application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, au cinquième, au tiers ou à la moitié du capital de notre Société :
  - Monsieur Christian Durat détient, au 31 décembre 2002, une participation supérieure à la moitié du capital de notre Société et détient plus de la moitié des droits de vote,
- Nous vous précisons que notre Société détenait, au 31 décembre 2002, 518.378 de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L.225-208 du Code de commerce. Ces actions n'ont pu être attribuées aux salariés en raison de la non levée des options d'achat par leurs bénéficiaires; en outre 490.000 de ces actions ont fait l'objet d'un transfert non justifié sur le compte personnel de Monsieur Durat. Ce transfert fait l'objet d'une procédure judiciaire engagée par la société en vue de parvenir à son annulation,
- En application de l'article 174-1 alinéa 4 du Décret du 23 mars 1967, nous vous informons que les bases de conversion des 687.500 obligations convertibles émises n'ont fait l'objet d'aucun ajustement. Au 31 décembre 2002, notre société a procédé au rachat sur le marché de 375.087 obligations convertibles. L'annulation de la dette correspondante et l'ajustement de la prime de remboursement ont généré un produit de 12.8 millions d'euros. Au cours de l'exercice, 86 obligations ont été converties en action

- en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :
  - au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000 : néant,
  - au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001 : néant,
  - au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 : néant,

En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce,

Nous vous précisons que :

- la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice par la Société à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, s'élève à € 163.395. Monsieur Tranduc perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Financier.
- qu'aucune rémunération et aucun avantage n'ont été versés à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, par une des sociétés contrôlées au sens des dispositions de l'article L.233-
- la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux restera annexée au présent rapport
- conformément à l'article D 148 alinéa 2, nous vous informons que la direction générale de la société est exercée par le Président du Conseil d'administration.

En application de l'article L.225-39 du Code de commerce,

La liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales a été communiquée par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 4, nous vous communiquons ci-après les informations sur la manière dont la société prend en charge les conséquences sociales et environnementales de son activité :

## **Informations Environnementales**

### **Activités de fabrication de circuits imprimés**

La fabrication du circuit imprimé de part la nature de ses activités, et aux regards des arrêtés ministériels du 26 septembre 1985 relatifs aux ateliers de traitement de surface, relève pour chaque établissement d'une autorisation d'exploitation.

Selon la nomenclature des installations classées pour la protection environnementale, chaque établissement est soumis au respect d'un arrêté préfectoral instruit au travers d'une étude d'impact précise, évaluant les dangers et les précautions qui sont à prendre par l'industriel pour se prévenir de ces risques.

Au titre de cette étude, sont prises en compte les risques et les mesures de prévention des ressources suivantes :

- Pollution des eaux
- Pollution atmosphérique
- Bruit
- Elimination des déchets
- Risques d'incendie et d'explosion

L'ensemble de ces prescriptions fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance par les inspecteurs de la DRIRE. De part ces mesures, nous apportons les modifications et améliorations nécessaires aux respects et à l'application des nouveaux décrets notamment le 2002.680 du 30 avril 2002 modifiant la nomenclature des installations classées ainsi que le décret 2002 – 681 complétant les activités visées par la redevance annuelle.

Conformément à la loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, dans le cadre du suivi des déchets générateurs de nuisances produits par les établissements, un récapitulatif annuel est produit et communiqué chaque année aux inspecteurs des installations classées.

Toutes dispositions sont prises pour tendre vers une réduction de la consommation en eau, notamment dans le cadre de l'évolution des procédés qui sont toujours assujettis à un changement des moyens matériels de production.

Dans le cadre de la mise en place d'un système de management environnemental, décliné sous forme de plan de progrès, nous listons et décrivons les principales actions que nous comptons mener pour aboutir à une déclaration environnementale suivant les critères de la norme ISO 14000.

### **Activités de Sous-Traitance Electronique**

Les activités de montage et d'insertion de cartes ne sont pas directement réglementées et ne présentent pas de risques spécifiques.

Dans le cadre d'un plan de progrès, un diagnostic environnemental des activités de la société Cofidur électronique est en cours d'élaboration par la chambre de commerce et d'industrie de Périgueux.

Les actions menées visent à évaluer la maîtrise des risques et l'efficacité des procédures internes.

Cette démarche a vocation à être élargie aux autres sociétés de sous-traitance.

### **Informations sociales**

Les sociétés du groupe sont responsables de leur gestion des ressources humaines. Les éléments suivants présentent le résultat de la simple agrégation des données par sites.

#### **Effectif**

Effectif total à la clôture de l'exercice	: 1 185
Nombre d'embauches en CDI	: 20
Nombre d'embauches en CDD	: 57
Licenciements	: 23
Pour :	
- Motif économique	11
- Faute	7
- Inaptitude médicale	5
Nombre d'heures supplémentaires	: 11 174
Main d'œuvre extérieure (intérim en heures)	: 35 140

Ventilation de l'effectif :

	<b>Cadres</b>	<b>Etam</b>	<b>Ouvriers</b>	<b>Total</b>
<b>Hommes</b>	126	176	263	565
<b>Femmes</b>	27	106	487	620
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>282</b>	<b>750</b>	<b>1185</b>

#### **Organisation du temps de travail**

Durée du travail hebdomadaire en heures :	35
Absentéisme en heures	: 138 815
Pour :	
- Maladie	: 87 377
- Accidents travail et trajet	: 6 366
- Autres (*)	: 45 070

(\*) Congés exceptionnels, congés sabbatiques et parentaux, événements familiaux.

### **Rémunérations**

Masse salariale brute (en K€)	: 30 309
Charges sociales	: 11 330

La rémunération annuelle moyenne est restée stable sur l'exercice.

### **Accords collectifs**

Les accords signés au cours de l'exercice concernent essentiellement les modalités d'applications et les modulations horaires liées au passage à l'horaire hebdomadaire de 35 heures.

### **Conditions d'hygiène et de sécurité**

Des comités d'hygiène et de sécurité ont été élus sur les sites dont l'effectif est supérieur à 50. Le nombre moyen annuel de réunion varie de 2 à 5 en fonction de la taille des sociétés et des risques attachés à leurs activités.

### **Formation et insertion des travailleurs handicapés**

Cotisations versées en milliers d'euros	: 300
Nombre d'heures de formation	: 6 696
Nombre de travailleurs handicapés	: 37

### **Comités d'entreprises et œuvres sociales**

Le budget cumulé des comités d'entreprises des sociétés du groupe est de 170 milliers d'euros

### **Importance de la sous-traitance**

La sous-traitance hors groupe est de l'ordre de 2.6 M€ et concerne essentiellement des sociétés de droit français.

### **Affectation des résultats**

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de € 4.734.711,43 au compte de report à nouveau.

### **Tableau des résultats financiers**

Au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

### **Dépenses non déductibles**

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 25.010 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'administration



## Eléments Financiers Consolidés

### COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan au 31 décembre 2002 en Milliers d'€

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>13 600</b>	<b>20 073</b>	<b>21 628</b>
Ecart d'acquisition	7.1	76	149	954
Immobilisations incorporelles	7.2	192	526	833
Immobilisations corporelles	7.3	12 894	14 698	15 439
Immobilisations financières	7.4	438	253	772
Titres mis en équivalence			4 447	3 630
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>42 908</b>	<b>94 151</b>	<b>113 459</b>
Stocks et en cours	7.5	14 194	40 769	44 049
Clients et comptes rattachés	7.6	19 432	31 687	36 955
Autres créances et comptes de régularisation	7.8	3 710	17 514	23 514
Valeurs mobilières de placement	7.9	2 280	1 689	4 006
Disponibilités		3 292	2 492	4 935
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>56 508</b>	<b>114 224</b>	<b>135 087</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</b>	7.1	<b>3 211</b>	<b>-6 210</b>	<b>13 730</b>
Capital		7 500	7 500	7 622
Primes		7 982	7 979	7 979
Réserves et résultat consolidés		-5 849	-15 267	4 551
Autocontrôle		-6 422	-6 422	-6 422
Intérêts minoritaires		<b>722</b>	<b>679</b>	<b>637</b>
Provisions pour risques et charges		<b>7 098</b>	<b>11 439</b>	<b>4 050</b>
<b>DETTES</b>		<b>45 477</b>	<b>108 316</b>	<b>116 671</b>
Emprunts et dettes financières	7.13	18 944	39 335	46 944
Fournisseurs et comptes rattachés		14 664	50 695	51 818
Autres dettes et comptes de régularisation		11 869	18 286	17 909
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>56 508</b>	<b>114 224</b>	<b>135 088</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan au 31 décembre 2002 en Milliers d'€

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<i>Note</i>	<b>2002</b>	<b>2002 Pro forma</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	6.1	<b>143 744</b>	<b>106 960</b>	<b>256 161</b>	<b>278 420</b>
Autres produits d'exploitation	6.2	946	-1 617	5 501	4 444
Achats consommés	6.3	-82 958	-50 024	-176 560	195 910
Charges de personnel		-41 661	-37 536	-46 888	45 250
Autres charges d'exploitation	6.4	-15 719	-12 550	-23 009	21 878
Impôts et taxes		-3 074	-2 857	-3 729	3 636
Dotations aux amortissements et provisions	6.5	-8 570	-4 705	-10 336	6 904
<b>Résultat d'exploitation</b>	6.1	<b>-7 292</b>	<b>-2 329</b>	<b>1 140</b>	<b>9 286</b>
Charges et produits financiers	6.6	-892	-313	-3 806	-10 085
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>-8 184</b>	<b>-2 642</b>	<b>-2 666</b>	<b>-799</b>
Charges et produits exceptionnels	6.7	8 294	8 526	-15 687	-525
Impôts sur les résultats	6.8	-957	-961	165	1 381
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>-847</b>	<b>4 923</b>	<b>-18 188</b>	<b>-2 705</b>
Quote part de résultat des entreprises mise en équivalence				817	578
Provisions sur cession de titres mis en équivalence				-2 028	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-42	-42	-490	160
Cession Continental Edison	2	10 480			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	2	<b>9 591</b>	<b>4 881</b>	<b>-19 889</b>	<b>-2 287</b>
Intérêts minoritaires		39	39	105	60
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	6.1	<b>9 552</b>	<b>4 842</b>	<b>-19 994</b>	<b>-2 347</b>
Résultat par actions		2,12	1,07	-4,44	-0,47
Résultat dilué par actions		1,99	1,01	-4,44	-0,47

## COMPTES CONSOLIDÉS

Tableau des flux de trésorerie en Milliers d'€

<b>ACTIVITE</b>	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-0,8</b>	<b>-18,2</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie de l'activité :		
Amortissements et provisions	6,4	13,1
Variation des impôts	0,7	-1,3
Plus values de cession, nettes d'impôts	-12,1	-0,1
<b>Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées</b>	<b>-5,8</b>	<b>-6,5</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité	11,4	13,6
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>5,6</b>	<b>7,1</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	-2,7	-4,5
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	0,1	0,1
Incidence des variations de périmètre (1)	3,5	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>0,9</b>	<b>-4,4</b>
<b>FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation, réduction de capital		
Emission et souscription d'emprunts	0,3	0,9
Remboursements d'emprunts	-3,0	-2,6
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2,7</b>	<b>-1,7</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		
Trésorerie d'ouverture	1,0	0,0
Trésorerie de clôture (2)	4,8	1,0
(1) Incidence des variations de périmètre		
Prix de cession	2,7	
Trésorerie acquise et cédée	0,8	
	<b>3,5</b>	
(2) Détail de la trésorerie de clôture :		
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	2,3	1,7
Disponibilités	3,3	2,5
Concours bancaires	-0,8	-3,2
	<b>4,8</b>	<b>1,0</b>



## Annexe aux Comptes Consolidés

### NOTE 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Les négociations relatives au désengagement de Cofidur de Continental Edison entamées en avril 2002, ont abouti le 30 septembre, par la cession pour l'euro symbolique des titres et l'abandon des comptes courants des sociétés Continental Edison et Continental Edison Distribution.

Il subsiste pour Cofidur un risque résiduel lié aux engagements de cautions, évalué à 0.8 M€ et provisionné dans les comptes

Le compte de résultat consolidé intègre l'activité de Continental Edison au cours du premier semestre ainsi que le résultat de cession consolidé et les risques liés aux engagements de cautions.

- Au cours du second semestre, la société Cofidur a procédé au rachat de 375 087 obligations convertibles. L'annulation de la dette correspondante s'est traduit par un profit de 12.7 M€ par différence entre la valeur nominale des obligations (13.8M€) et la valeur de rachat (1.1M€).
- En juillet 2002, ACI Champagne a absorbé la société Electronic circuits. Ce regroupement s'inscrivait dans un plan de restructuration visant la fermeture du site de Lagny Sur Marne dans un délai de deux ans.
- Le résultat de l'exercice ainsi que les incertitudes pesant sur son marché ont conduit à provisionner, dans les comptes sociaux, les titres et le compte courant de la société Cirelec pour 3.8 M€. Cette provision a été maintenue à hauteur de 1.2 M€ dans les comptes consolidés.

### NOTE 2. PRESENTATION DES COMPTES PRO FORMA

La cession des sociétés Continental Edison justifie la présentation de comptes Pro forma retraçant l'activité du nouveau périmètre.

Le résultat retraité se présente comme suit :

<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>9 591</b>
Annulation de la perte des activités Continental Edison	5 770
Annulation de la plus value de cession consolidée	- 10 480
<b>Résultat net des entreprises intégrées Pro forma (hors Continental Edison)</b>	<b>4 881</b>

### NOTE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 4 février 2003, Le tribunal de commerce de Montereau a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ACI champagne. Compte tenu des faibles potentialités de redressement, l'absence de faisabilité d'un plan de cession conduirait vraisemblablement le tribunal à prononcer la liquidation judiciaire.

## **NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES**

### **Généralités**

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et au règlement 99-02 du comité de la réglementation comptable.

### **Périmètre et méthodes de consolidation**

- Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.
- Les entreprises contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle
- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sur la gestion sont mises en équivalence.

La liste des sociétés composant le périmètre est annexée en note 11.

Toutes les sociétés consolidées ont un exercice de douze mois et clôturent au 31 décembre.

### **Ecarts de première consolidation**

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, les éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur l'actif net est affecté au poste écarts d'acquisition.

Les écarts sont amortis sur 10 ans.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

- Fonds commerciaux 10 ans
- Frais de recherche 3 à 5 ans
- Frais d'établissement 3 à 5 ans
- Logiciels 1 à 3 ans

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés en linéaire sur les durées suivantes :

- Constructions 8 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels 5 à 8 ans
- Installations générales 10 ans
- Matériels de transport 5 ans
- Matériels de bureaux et informatique 3 à 5 ans
- Mobiliers 10 ans

Les contrats de crédit bail sont retraités afin de faire apparaître :

- à l'actif, la valeur des immobilisations et le cumul des amortissements,
- au passif, l'endettement net,
- en charges, les intérêts d'emprunt et la dotation aux amortissements.

## Participations

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

## Autocontrôle

Les actions détenues par la société Cofidur seront affectées à :

- la régularisation de cours,
- l'attribution aux salariés,
- la remise d'actions à titre d'échange.

Elles sont inscrites en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés.

## Stocks

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du prix moyen pondéré ou sur la base des derniers prix d'achat.

- Les stocks affectés aux commandes sont dépréciés ou cédés à l'issue de l'affaire.
- Les stocks non affectés sont intégralement dépréciés au bout de douze mois à l'exception des matières affectables à des commandes ou contrats en cours.

Les en-cours de fabrication et produits finis sont évalués au coût de production selon la méthode de l'achèvement.

## Créances et dettes

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis. La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

## Provisions pour départ à la retraite

Une provision est constituée pour faire face aux engagements des sociétés au moment des départs en retraite de leur personnel. Les calculs, effectués selon la méthode prospective, sont conformes à la convention collective de la métallurgie.

## Emprunt obligataire convertible

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

Les frais d'émission ainsi que la prime de remboursement sont inscrits à l'actif et amortis linéairement sur la durée de vie de l'emprunt.

En fonction de la probabilité de conversion, une provision est constituée depuis 2002 pour tout ou partie de la prime nette.

## Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable.

Les calculs sont effectués sur la base des taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Le cas échéant, les variations de taux d'impôt prévues par les textes ou entérinées par une loi sont prises en compte.

Hormis les indemnités de départ en retraite, les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si la société a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

## Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre d'actions en circulation. Les actions d'autocontrôle inscrites en déduction des capitaux propres sont exclues du dénominateur.

Le résultat dilué par action tient compte de l'emprunt obligataire. Il est identique au résultat de base lorsque celui-ci est négatif.

## **NOTE 5. VARIATIONS DE PERIMETRE**

- La participation détenue dans la société PMC a été cédée en début d'exercice.  
La cession dégage une moins value de 2 028 K€, déjà provisionnée à la clôture de l'exercice 2001.
- Les comptes consolidés intègrent les effets des cessions des sociétés Continental Edison et Continental Edison Distribution sur la base des derniers comptes connus en date du 30 juin 2002.  
Dans la mesure où la perte résultant de l'activité du troisième trimestre ne pouvait être qu'estimée et qu'elle se trouverait compensée par une augmentation équivalente de la plus value de cession consolidée, la sortie de périmètre a été opérée sur la base des derniers comptes connus au 30 juin 2002.
- La Société Civile Immobilière STEPHA acquise en avril 2002 est consolidée en intégration globale.  
Les biens immobiliers exploités par la société ACI Champagne sur seine ont été intégralement dépréciés pour 0.6 M€.

## NOTE 6. COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Chiffres d'affaires et résultats par activités

	Chiffres 2002	d'affaires 2001	Résultat 2002	exploitation 2001	Résultat 2002	net 2001
Equipementier	106 960	127 475	- 1 630	3 755	- 3 873	1 136
Continental Edison	36 784	128 686	- 4 962	- 2 638	- 5 770	- 7 877
Holding	-	-	- 700	23	19 195	- 13 253
<b>Groupe</b>	<b>143 744</b>	<b>256 161</b>	<b>- 7 292</b>	<b>1 140</b>	<b>9 552</b>	<b>- 19 994</b>
dont Export (en M€)	4	19				
dont CEE	2	11				

### 6.2 Autres produits d'exploitation

	2002	Pro forma 2002	2001
Production stockée	- 4 593	- 3 504	- 1 345
Production immobilisée			42
Subvention exploitation	32	21	26
Reprises sur provisions (1)	4 764	1 410	1 102
Transferts de charges (1)	701	413	5 572
Autres produits	43	43	104
<b>Total</b>	<b>947</b>	<b>- 1 617</b>	<b>5 501</b>

(1) Ces produits ont leurs contreparties dans les charges de l'exercice concerné.

### 6.3 Achats consommés

	2002	Pro forma 2002	2001
Achats de marchandises	3 115	15	13 232
Variation de stocks	231	4	- 229
Achats de matières premières	62 747	41 648	155 632
Variation de stocks matières	11 878	3 422	- 622
Sous traitance achats	4 989	4 935	8 546
<b>Total</b>	<b>82 960</b>	<b>50 024</b>	<b>176 559</b>

### 6.4 Autres charges d'exploitation

	2002	Pro forma 2002	2001
Achats de consommables	2 257	2 020	2 685
Entretien et maintenance	1 988	1 834	4 256
Honoraires	2 072	1 785	1 536
Intérim	750	609	1 484
Transports	1 649	1 143	2 645
Locations	2 106	1 988	2 220
Missions réceptions	723	609	866
Assurances	842	707	802
Frais de télécommunication	550	451	668
Publicité	490	131	1 183
Sous traitance SAV	853	37	2 295
Autres charges	1 439	1 236	2 366
<b>Total</b>	<b>15 719</b>	<b>12 550</b>	<b>23 009</b>

## 6.5 Amortissements et provisions

	2002	Pro forma 2002	2001
Immobilisations propres	4 295	3 744	4 885
Crédits baux	156	156	232
Actif circulant	3 513	285	3 682
Risques et charges	606	520	1 537
<b>Total</b>	<b>8 570</b>	<b>4 705</b>	<b>10 336</b>

## 6.6 Résultat financier

	2002	Pro forma 2002	2001
Différences de change	- 107	37	857
Intérêts sur emprunt obligataire	- 345	- 345	- 759
Prime de remboursement	248	248	- 426
Autres emprunts et BFR	- 1 375	- 946	- 3 028
Provisions sur titres	-	-	- 528
Crédit bail	- 206	- 206	- 213
Reprises de provisions	625	625	
Produits de cession des VMP	65	65	70
Autres produits et charges	203	209	223
<b>Total</b>	<b>- 892</b>	<b>- 313</b>	<b>- 3 807</b>

## 6.7 Résultat exceptionnel

		2002	Pro forma 2002	2001
Obligations convertibles	(note 1)	12 680	12 680	
Subventions		334	334	
Provisions sur titres	(note 1)	- 1 200	- 1 200	
Provisions sur biens immobiliers	(note 5)	- 599	- 599	
Engagements de caution		- 1 255	- 1 255	
Litiges sur affaires		- 509	- 280	
Provisions s/ créances dirigeants		- 460	- 460	- 9 997
Litiges sociaux et fiscaux		- 243	- 243	- 66
Cessions actifs		- 651	- 651	
Provisions pour restructuration				- 2 300
Provisions sur autocontrôle				- 1 764
Autres litiges				- 1 372
Autres		197	200	- 188
<b>Total</b>		<b>8 294</b>	<b>8 526</b>	<b>- 15 687</b>

## 6.8 Impôt société

	2002	Pro forma 2002	2001
Impôts sociaux	- 243	- 240	1 181
Impôts différés	- 714	- 721	- 1 345
<b>Impôts consolidés</b>	<b>- 957</b>	<b>- 961</b>	<b>- 164</b>

La faible probabilité de conversion de l'emprunt obligataire a conduit à annuler l'impôt différé actif lié à la prime de remboursement pour 522 K€.

## NOTE 7. BILAN

### 7.1 Ecarts d'acquisitions

	01/01/2002	Augmentation	Diminution	31/12/2002
Valeurs brutes	1 602		1 249	353
Amortissements	1 453	73	1 249	278
<b>Valeurs nettes</b>	<b>149</b>			<b>76</b>

### 7.2 Immobilisations incorporelles

	01/01/2002	Augmentation	Diminution	Cession Continental Edison	31/12/2002
Logiciels	1 802	42	138	387	1 319
Frais de recherche	1 151			1 151	0
Fonds de commerce	133			57	76
Autres	11		3		8
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 097</b>	<b>42</b>	<b>141</b>	<b>1 595</b>	<b>1 403</b>
<b>Amortissements</b>	<b>2 569</b>	<b>144</b>	<b>72</b>	<b>1 431</b>	<b>1 210</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>528</b>	<b>- 102</b>	<b>69</b>	<b>165</b>	<b>193</b>

### 7.3 Immobilisations corporelles

	01/01/2002	Augmentation	Diminution	Cession Continental Edison	SCI Stepha	31/12/2002
Immobilier autofinancé	2 598	26		784	1 366	3 206
Immobilier crédits bail	4 169					4 169
Mat. Industriel autofinancé	32 151	1 714	1 510	1 687		30 668
Mat. Industriel crédit bail	503		503			0
Autres	9 986	704	656	346		9 688
<b>Valeurs brutes</b>	<b>49 407</b>	<b>2 444</b>	<b>2 669</b>	<b>2 817</b>	<b>1 366</b>	<b>47 731</b>
<b>Amortissements</b>	<b>34 709</b>	<b>3 107</b>	<b>2 044</b>	<b>1 635</b>	<b>701</b>	<b>34 838</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>14 698</b>	<b>- 663</b>	<b>625</b>	<b>1 182</b>	<b>665</b>	<b>12 893</b>

### 7.4 Immobilisations financières

	2002	2001
Titres PMC mis en équivalence	-	4 447
Titres non consolidés	-	38
Dépôts et cautionnements	438	215
	<b>438</b>	<b>4 700</b>

## 7.5 Stocks et en cours

	2002 Valeurs brutes	2002 Valeurs nettes	2001 Valeurs nettes (*)	2001 Valeurs nettes
Matières premières	8 341	8 341	11 757	27 642
Marchandises	6	6	10	1 457
En cours	5 569	5 465	8 867	9 029
Produits finis	382	382	549	2 641
<b>Total</b>	<b>14 298</b>	<b>14 194</b>	<b>21 183</b>	<b>40 769</b>

(\*) Hors Continental Edison

## 7.6 Clients et comptes rattachés

Le poste client est composé pour l'essentiel de créances grands comptes. Les provisions pour dépréciation sont de 693 K€.

## 7.7 Impôts différés

Les impôts différés calculés au taux de 34.33 % sont compensés par entité juridique.

	2002	2001
Indemnités de départ à la retraite	675	814
Décalage temporaire	- 3	211
Prime de remboursement		522
Ecart évaluation	- 116	
<b>Total net</b>	<b>556</b>	<b>1 547</b>
Impôts différés actifs	687	1 547
Impôts différés passifs	- 131	-

## 7.8 Autres créances

	2002 Valeurs brutes	2002 Valeurs nettes	2001 (*) Valeurs nettes	2001 Valeurs nettes
Créances diverses (1)	1 846	1 846	3 298	12 634
Créances dirigeant (note 7.11)	10 457	-	-	-
Avances sur commandes	11	11	16	914
Impôts différés actif	687	687	1 403	1 547
Charges constatées d'avance	609	609	3 572	924
Charges à répartir	132	132	216	216
Prime de remboursement (2)	387	387	1 283	1 283
Ecarts de conversion	38	38	0	0
<b>Total</b>	<b>14 167</b>	<b>3 710</b>	<b>9 788</b>	<b>17 518</b>

(\*) Hors Continental Edison

(1) L'échéance des créances est essentiellement inférieure à 1 an.

(2) A la clôture de l'exercice, La prime de remboursement a été ajustée sur le nombre d'obligations en circulation. Le solde net du cumul des amortissements est présenté au bilan pour 0.3 M€

La probabilité de conversion étant faible, une provision pour risque a été constituée pour le même montant.

## 7.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.

### 7.10 Capitaux propres

- Le capital social est composé de 5.000.000 d'actions de 1.5 €. Un droit de vote double est conféré à toutes les actions entièrement libérées, justifiant d'une inscription nominative au nom du même titulaire pendant une durée de quatre ans.
- La prime d'émission provient de l'augmentation de capital réalisée en septembre 1996 lors de l'introduction de la société au second marché de la bourse de Paris et de la conversion au cours de l'exercice 2002 de 86 obligations convertibles en actions.
- Les titres d'autocontrôle acquis en 1999 sont inscrits en diminution des capitaux propres pour leurs coûts d'acquisitions soit 6.4 M€

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	<b>Capital</b>	<b>Primes</b>	<b>Réserves consolidés</b>	<b>Résultat Exercice</b>	<b>Ecart de conversion</b>	<b>Titres Cofidur</b>	<b>Total</b>
<b>Situation au 31/12/2000</b>	<b>7 622</b>	<b>7 979</b>	<b>6 900</b>	<b>- 2 348</b>	<b>0</b>	<b>- 6 422</b>	<b>13 732</b>
Résultat consolidé N-1			- 2 348	2 348			
Résultat consolidé exercice				- 19 994			- 19 994
Fusion CEP – MATTHELEC			63				63
Autres mouvements	- 122		121		- 8		- 9
<b>Situation au 31/12/2001</b>	<b>7 500</b>	<b>7 979</b>	<b>4 736</b>	<b>- 19 994</b>	<b>- 8</b>	<b>- 6 422</b>	<b>- 6 208</b>
Résultat consolidé N-1			- 19 994	19 994			
Résultat consolidé exercice				9 554			9 554
Variation de périmètre			- 125				- 125
Autres mouvements		3			- 11		- 8
<b>Situation au 31/12/2002</b>	<b>7 500</b>	<b>7 982</b>	<b>- 15 383</b>	<b>9 554</b>	<b>- 19</b>	<b>- 6 422</b>	<b>3 213</b>

### 7.11 Litiges et procédures en cours.

Nous vous signalons que suite à la procédure en recherche de responsabilité diligentée par Monsieur Christian Durat à l'encontre d'une société de bourse, cette dernière a assigné à titre reconventionnelle Monsieur Durat et la société Cofidur en paiement d'une somme d'environ 9.000.0000 Euros. Considérant que cette action à l'encontre de notre société a peu de chances de prospérer, ce risque n'a pas été provisionné dans les comptes de l'exercice

Par ailleurs, nous vous rappelons que :

- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a autorisé la société à se porter partie civile dans le cadre de la procédure judiciaire impliquant Monsieur Christian Durat pour les faits relatifs aux avances qui se sont révélés avoir été consenties à son bénéficiaire personnel pour un montant de € 9.987.183
- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, de la révélation par les Commissaires aux comptes de la société à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Créteil, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Christian Durat a fait établir sur un compte ouvert au nom de la société, deux chèques de banque pour un montant global de € 467.000 afin de couvrir des dettes personnelles.
- Sur les 518 378 actions détenues en autocontrôle, 490 000 ont fait l'objet d'un transfert non justifié sur le compte personnel de Monsieur Christian Durat. Une procédure judiciaire a été engagée en vue d'obtenir l'annulation de ce transfert.

Ces événements ont été portés à votre connaissance dans l'annexe et le rapport établi par votre conseil à l'assemblée ayant eu à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

## 7.12 Provisions pour risques et charges

<i>En Milliers €</i>	<i>01/01/2002</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Cession Continental Edison et PMC</i>	<i>31/12/2002</i>
Provisions pour retraite	2 390	142	172	- 394	1 966
Provisions sur actions propres	1 764	132	38		1 858
Sinistre	907	-	907		-
Provisions sur cessions de titres PMC	1 712	-	-	- 1 712	-
Provisions sur titres CIRELEC	-	1 200	-		1 200
Litiges sur affaires	1 964	201	106	- 1 798	261
Restructuration Continental Edison	2 345	-	-	- 2 345	-
Engagements cautions Continental	-	762	-		762
Garanties	267	186	208	- 59	186
Impôts différés	-	131	-		131
Prime Remboursement Obligations	-	387	-		387
Divers	89	281	23		347
<b>Total</b>		<b>3 422</b>	<b>1 454</b>	<b>- 6 308</b>	<b>7 098</b>

## 7.13 Dettes financières

<i>En Milliers €</i>	<i>2002</i>	<i>2001 (*)</i>	<i>2001</i>
Dettes à moins d'un an	1 423	2 172	3 006
Dettes de deux à cinq ans	2 901	3 450	3 646
Dettes à plus de cinq ans	1 102	1 403	1 403
Endettement bancaire	5 426	7 025	8 055
Dont Crédits baux	2 467	2 735	2 735
Concours bancaires	745	2 129	3 164
Emprunt obligataire	12 773	28 116	28 116
Autres	-	-	-
<b>Dettes financières</b>	<b>18 944</b>	<b>37 270</b>	<b>39 335</b>

(\*) Hors Continental Edison

## 7.14 Emprunt obligataire

- Caractéristiques générales

<b>Montant nominal final de l'émission</b>	25 311 301. € représenté par 687 500 obligations.
<b>Prix d'émission</b>	36.82 € par obligation (soit 109.8.% du dernier cours coté de l'action avant émission (le 18 mai 1998).
<b>Date de jouissance et de règlement</b>	4 juin 1998.
<b>Durée de l'emprunt</b>	6 ans et 210 jours.
<b>Intérêt annuel</b>	3%.
<b>Taux de rendement actuariel brut</b>	4.48% au 4 juin 1998 (en cas de non conversion).
<b>Amortissement normal</b>	Amortissement en totalité le 1er janvier 2005 par remboursement au prix de 40.90 € soit 111.08% du prix d'émission.
<b>Amortissement anticipé</b>	Possible : <ul style="list-style-type: none"> <li>• par rachats en bourse et offres publiques ;</li> <li>• lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ;</li> <li>• lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.</li> </ul>
<b>Conversion des obligations en Actions</b>	A tout moment à dater du 4 juin 1998 à raison de 1 action pour 1 obligation (ajustements prévus en cas d'opérations financières).
<b>Au 31 12 2002</b>	
<b>Nombre d'obligations :</b>	
Converties	86
Rachetées	375 087
Restantes en circulation	312 327
<b>Montant nominal et Prime de remboursement</b>	
Restant à rembourser	12 772 916 €

- Modalités de remboursement anticipé

<i>Date de remboursement</i>	<i>01/01/2002</i>	<i>01/01/2003</i>	<i>01/01/2004</i>
<b>Prix de remboursement anticipé</b>	<b>38.89</b>	<b>39.53</b>	<b>40.2</b>
<b>Taux de rendement actuariel brut en cas de conversion</b>	<b>9.84%</b>	<b>8.43%</b>	<b>7.60%</b>
<b>Cours minimum de l'action pour remboursement anticipé</b>	<b>46.65</b>	<b>47.41</b>	<b>48.17</b>

## 7.15 Autres dettes

	<i>2002</i>	<i>2001 (*)</i>	<i>2001</i>
Avances sur commandes	1 748	2 837	2 837
Dettes fiscales et sociales	8 053	9 765	12 884
Dettes sur immobilisations	489	805	805
Autres dettes	1 372	262	1 433
Produits constatés d'avance	192	245	267
Ecarts de conversion	11	56	60
	<b>11 865</b>	<b>13 970</b>	<b>18 286</b>

(\*) Hors Continental Edison

L'échéance des dettes est essentiellement inférieure à 1 an

## NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Cautions et garanties données par Cofidur et ses filiales (hors Continental Edison)

	2002	
	<i>Risques à la clôture (évaluation)</i>	
Cautions données par Cofidur à des organismes financiers pour ses filiales		1 701
Nantissements et autres garanties données par les filiales sur des matériels		1 179
Garanties données par les filiales sur des biens immobiliers		451
	<b>3 331</b>	<b>(1)</b>

(1) Montants des redevances, loyers et annuités restant à rembourser.

A la date d'arrêté des comptes, les risques liés à ces engagements ne justifient pas la constitution de provisions.

- Effets escomptés non échus

*Les effets escomptés non échus s'élèvent à 6 141 K€*

## NOTE 9. EFFECTIFS ET REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

- Effectifs à la clôture de l'exercice

	2002	2001
Cadres	159	197
Agents de maîtrise	289	363
Ouvriers et employés	746	941
<b>Total</b>	<b>1 194</b>	<b>1 501</b>
Dont intérim	9	4

- Rémunération des organes de direction pour 10 membres : 1.03 M€

## NOTE 10. RISQUES DE MARCHE

- Le groupe n'est pas exposé à des risques liés aux marchés financiers.
- Le risque de change n'est pas significatif.
- Les emprunts à taux variable sont négligeables

## NOTE 11. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 31/12/02	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/01
<b>Société mère du Groupe - Holding</b>			
<b>COFIDUR</b> - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048			
<b>A.C.I. CHAMPAGNE</b> (circuits imprimés) 7 Rue de l'Aqueduc-77430 - CHAMPAGNE SUR SEINE SIREN : 338 796 139 00016	99,92%	IG	99,92%
<b>AES détenue par CEL</b> (montage de cartes et câblage) 120 Rue R Glinel - 50 460 QUERQUEVILLE SIREN : 399 529 932 00010	99,90%	IG	99,90%
<b>ARMORELEC</b> (circuits imprimés) ZI de Kérael - Poullan Sur Mer - 29 177 - DOUARNENEZ CEDEX SIREN : 343 804 803 00017	99,93%	IG	99,93%
<b>CEL</b> (montage de cartes et intégration) 280 Rue de Bretagne - BP 0435 - 53004 - LAVAL CEDEX SIREN : 348 552 415 00013	99,98%	IG	99,98%
<b>COFIDUR ELECTRONIQUE</b> (montage de cartes) ZI de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 009 PERIGUEUX CX SIREN : 379 703 093 00011	80,46%	IG	80,46%
<b>CIRELEC INDUSTRIE</b> (circuits imprimés) ZI de la pointe - Rue Pierre Grange - 94120 - FONTENAY SIREN : 382 597 193 00012	99,99%	IG	Après absorption de la Société MATTHELEC 99,99%
<b>COFITEC</b> (montage de cartes) 20 rue de la chimie , ZI Sidi rezig, 2033 mégrine Tunisie	49,00%	IP	49,00%
<b>ELECTRONIC CIRCUITS</b> (circuits imprimés) ZI de Lagny, - 32 rue Ampère - 77 465 - LAGNY SIREN : 775 703 135 00019	Société absorbée par ACI CHAMPAGNE	IG	99,94%
<b>FD2E SYSTEMES</b> (montage de cartes) 1 Allée des Sarments - Parc aux Vignes - 77183 - CROISSY BEAUBOURG SIREN : 289 711 474 00013	98,88%	IG	98,88%
<b>SEAL INDUSTRIE</b> (études) 10 Rue des Osiers - 78310 - COIGNIERES SIREN : 378 437 857 00019	99,99%	IG	99,99%
<b>SEAL TECHNOLOGIE</b> (études et conseil) 2 rue stephenson – 78 180 – COIGNIERES SIRET 434 586 202 000 13	99,87%	IG	99,87%
<b>TECHCI RHONE ALPES</b> (circuits imprimés) ZA du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	99,96%	IG	99,96%
<b>SCI STEPHA détenue par CIRELEC INDUSTRIE</b> (société civile immobilière) ZI de la Pointe – Rue Pierre Grange – 94120 FONTENAY SOUS BOIS SIREN 316 559 616	99,99%	IG	-
	Société acquise En avril 2002		



## Eléments Financiers Sociaux

### COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2002 en Milliers d'€

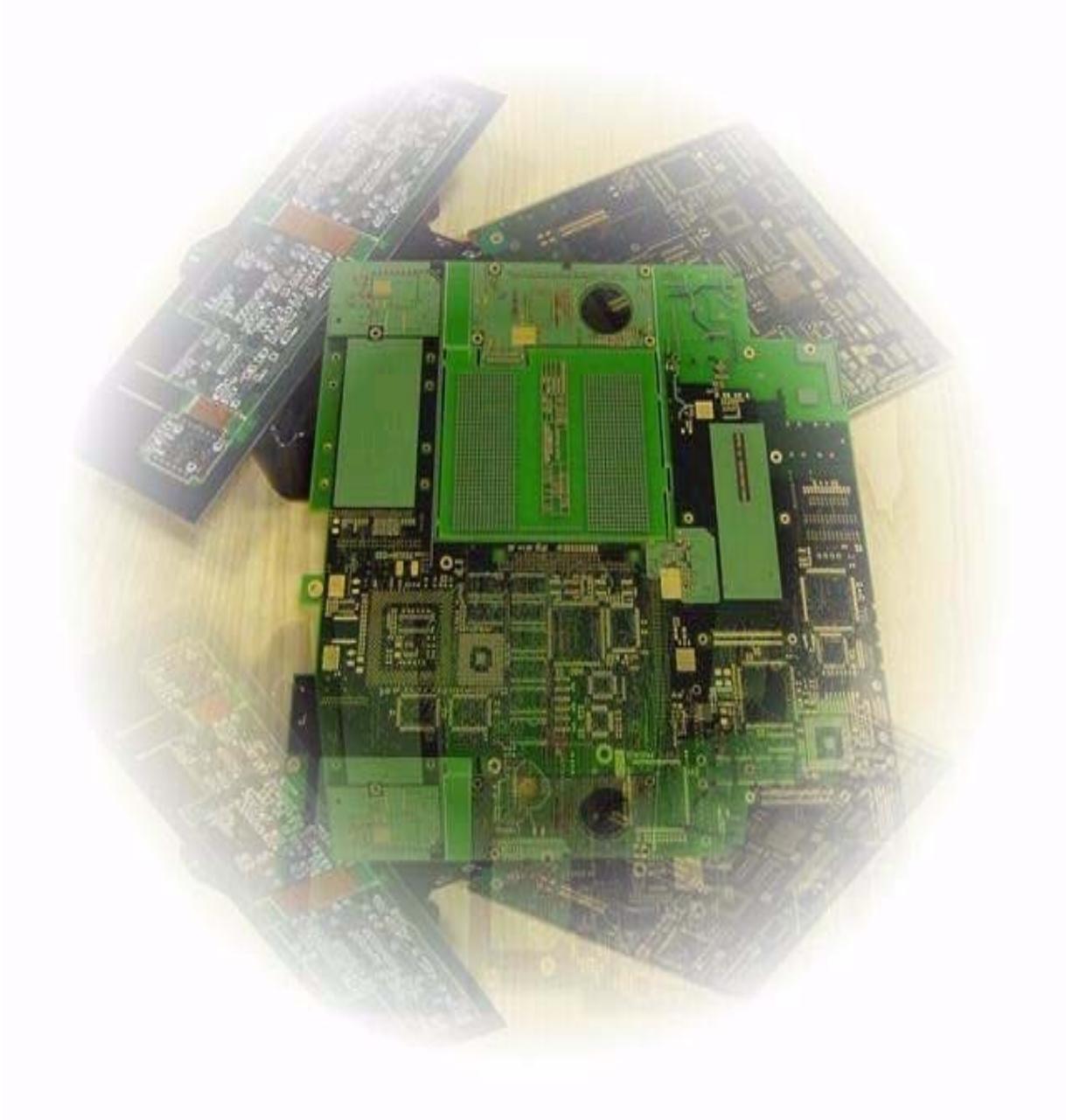
<b>ACTIF</b>	<b>brut</b>	<b>Amort. et prov.</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Immobilisations incorporelles	52	45	7	12	21
Immobilisations corporelles	436	399	37	96	185
Titres de participation	11 729	5 075	6 655	13 924	21 574
Titres détenus en autocontrôle	6 422	6 282	140	1 866	3 058
Autres immobilisations financières	21		21	21	23
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 661</b>	<b>11 801</b>	<b>6 860</b>	<b>15 919</b>	<b>24 861</b>
Clients et comptes rattachés				645	372
Autres créances	13 496	10 989	2 506	3 199	18 788
Valeurs mobilières de placement	1 133		1 133	971	1 379
Disponibilités	160		160	153	244
Charges constatées d'avance	21		21	26	39
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14 810</b>	<b>10 989</b>	<b>3 821</b>	<b>4 993</b>	<b>20 822</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	132		132	216	299
Primes de remboursements des obligations	387		387	1 283	1 709
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>33 990</b>	<b>22 790</b>	<b>11 200</b>	<b>22 410</b>	<b>47 690</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Capital	7 500	7 500	7 622
Prime d'émission	7 982	7 979	7 979
Réserve légale	431	431	431
Autres	1 660	1 660	2 746
Report à nouveau	-26 099	1 024	1 024
Résultat de l'exercice	4 735	-27 123	-1 208
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-3 791</b>	<b>-8 529</b>	<b>18 593</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 282</b>	<b>1 764</b>	
Emprunts obligataires convertibles	12 773	28 116	28 116
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			26
Emprunts et dettes financières diverses	38		89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107	313	223
Dettes fiscales et sociales	472	627	492
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	120	120	150
Autres dettes	200		
<b>DETTES</b>	<b>13 710</b>	<b>29 176</b>	<b>29 097</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 200</b>	<b>22 410</b>	<b>47 690</b>

## COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2002 en Milliers d'€

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2 002</b>	<b>2 001</b>	<b>2 000</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 944</b>	<b>4 389</b>	<b>3 927</b>
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	133	22	22
Achats matières premières, approvisionnements			
Autres achats, charges externes	870	1 003	1 224
Impôts et taxes et versements assimilés	109	175	186
Salaires et traitements	1 773	2 011	1 831
Charges sociales	894	983	879
Dotations amortissements sur immobilisations	156	193	201
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-725</b>	<b>47</b>	<b>-372</b>
Produits financiers de participation		990	166
Autres intérêts et produits assimilés	137	394	478
Reprises sur provisions transferts de charges	15 529		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	54	14	341
Dotations financières amortissements, provisions	7 263	16 568	1 112
Intérêts et charges assimilées	6 928	923	765
Différences négatives de change			14
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 529</b>	<b>-16 092</b>	<b>-905</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>804</b>	<b>-16 046</b>	<b>-1 277</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 788		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 726	687	9
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 764		76
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	141		1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 869	3	15
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	1 333	11 761	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 935</b>	<b>-11 077</b>	<b>69</b>
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	4		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 735</b>	<b>-27 123</b>	<b>-1 208</b>





## **Annexe résumée aux Comptes Sociaux**

### **NOTE 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

- Les négociations relatives au désengagement de Continental Edison entamées en avril 2002, ont abouti le 30 septembre, par la cession pour l'euro symbolique des titres et l'abandon des comptes courants des sociétés Continental Edison et Continental Edison Distribution.

Il subsiste un risque résiduel lié aux engagements de cautions, évalué à 0.8 M€ et provisionné dans les comptes.

- Au cours du second semestre 375 087 obligations convertibles ont été acquises sur le second marché. L'annulation de la dette correspondante s'est traduite par un profit de 12.7 M€ par différence entre la valeur nominale des obligations (13.8 M€) et la valeur de rachat (1.1M€).
- Le résultat de l'exercice ainsi que les incertitudes pesant sur son marché ont conduit à provisionner les titres et le compte courant de la société CIRELEC pour un montant de 3.8 M€.
- En juillet 2002, ACI Champagne a absorbé la société Electronic Circuits. Ce regroupement s'inscrivait dans un plan de restructuration visant la fermeture du site de Lagny Sur Marne dans un délai de deux ans.

### **NOTE 2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

En date du 4 février 2003, Le tribunal de commerce de Montereau a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ACI champagne. Compte tenu des faibles potentialités de redressement, l'absence de faisabilité d'un plan de cession conduirait vraisemblablement le tribunal à prononcer la liquidation judiciaire. Les titres de participation ainsi que le compte courant de la société ont été intégralement provisionnés pour 1.04 M€

### **NOTE 3. GENERALITES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

## NOTE 4. BILAN

### 4.1 Titres de participation

- Tableau des mouvements :

En milliers €	01/01/2002	Augmentation	Diminution	31/12/2002
Valeurs brutes	22 859		(1) 11 130	11 729
Provisions	8 935	4 547	8 407	5 075
<b>Valeurs nettes</b>	<b>13 924</b>			<b>6 654</b>

(1) Les participations suivantes ont été cédées sur l'exercice

En milliers €	
Continental Edison	7 622
Continental Edison distribution	160
PMC	2 722
Electronic circuits	626
<b>Total</b>	<b>11 130</b>

- Détail des provisions :

En milliers €	01/01/2002	Augmentation	Diminution	31/12/2002	% PROVISION
Continental Edison	7 622	-	7 622	-	-
Continental Distribution	160	-	160	-	-
Electronic Circuits	625	-	625	-	-
Travel Assistant	300	-	-	300	100%
Right Vision	228	-	-	228	100%
ACI	0	762	-	762	100%
Cirelec	0	3 589	-	3 589	100%
Cofitel	0	196	-	196	100%
<b>Total</b>	<b>8 935</b>	<b>4 547</b>	<b>8 407</b>	<b>5 075</b>	

## 4.2 Titres détenus en autocontrôle

En milliers €	01/01/2002	Augmentation	Diminution	31/12/2002
Valeurs brutes	6 422	-	-	6 422
Provisions	4 556	1 726	-	6 282
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 866</b>	<b>1 726</b>		<b>140</b>

En 1999, la société a acquis 518 378 actions représentant 10.37 % du capital pour 6422 K€. Les provisions sont constituées sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

## 4.3 Autres créances

En milliers €		2002 Valeurs brutes	2002 Provisions	2002 Valeurs nettes	2001 Valeurs nettes
- Comptes courants filiales		3 004	532	2 472	3 164
- Créances sur dirigeant	4.7	10 457	10 457	-	-
- Divers		35	-	35	35
<b>Total</b>		<b>13 496</b>	<b>10 989</b>	<b>2 507</b>	<b>3 199</b>

## 4.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.

## 4.5 Capitaux propres

- Le capital social est composé de 5.000.086 actions de 1,5 € Un droit de vote double est conféré à toutes les actions entièrement libérées, justifiant d'une inscription nominative au nom du même titulaire pendant une durée de quatre ans.
- La prime d'émission provient de l'augmentation de capital réalisée en septembre 1996, dans le cadre de l'introduction de la société au second marché de la bourse de Paris et de la conversion au cours de l'exercice de 86 obligations convertibles en actions.

## 4.6 Provisions pour risques et charges

En milliers €		01/01/2002	Augmentation	Diminution	31/12/2002
Titres d'autocontrôle	4.7	1 764	132	1 764	132
Engagements de cautions Continental Edison		-	762	-	762
Prime de remboursement des obligations convertibles		-	387	-	387
<b>Total</b>		<b>1 764</b>	<b>1 281</b>	<b>1 764</b>	<b>1 281</b>

## 4.7 Litiges et procédures en cours.

Nous vous signalons que suite à la procédure en recherche de responsabilité diligentée par Monsieur Christian Durat à l'encontre d'une société de bourse, cette dernière a assigné à titre reconventionnelle Monsieur Durat et la société Cofidur en paiement d'une somme d'environ 9.000.0000 Euros. Considérant que cette action à l'encontre de notre société a peu de chances de prospérer, ce risque n'a pas été provisionné dans les comptes de l'exercice

Par ailleurs, nous vous rappelons que :

- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a autorisé la société à se porter partie civile dans le cadre de la procédure judiciaire impliquant Monsieur Christian Durat pour les faits relatifs aux avances qui se sont révélés avoir été consenties à son bénéficiaire personnel pour un montant de € 9.987.183
- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, de la révélation par les Commissaires aux comptes de la société à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Créteil, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Christian Durat a fait établir sur un compte ouvert au nom de la société, deux chèques de banque pour un montant global de € 467.000 afin de couvrir des dettes personnelles.
- Sur les 518 378 actions détenues en autocontrôle, 490 000 ont fait l'objet d'un transfert non justifié sur le compte personnel de Monsieur Christian Durat. Une procédure judiciaire a été engagée en vue d'obtenir l'annulation de ce transfert. Depuis 2001, la société constitue une provision pour risques égale à la valeur nette des 490 000 titres inscrits à l'actif

Ces évènements ont été portés à votre connaissance dans l'annexe et le rapport établi par votre conseil à l'assemblée ayant eu à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

## 4.8 Emprunt obligataire convertible

- Le montant inscrit au passif en dettes financières intègre le montant nominal pour 11 499 K€ et la prime de remboursement pour 1 274 K€.
- Les charges à répartir représentent les frais d'émission, amortis sur la durée de l'emprunt en linéaire. La dotation de l'exercice s'élève à 83 K€.
- La prime de remboursement inscrite à l'actif représentait 2.805 K€ au jour de l'émission. L'ajustement des amortissements sur le nombre d'obligations en circulation a conduit à constater une reprise de 635 K€. Le solde net du cumul des amortissements constatés est présenté au bilan pour 387 K€.
- Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2002 sont de 345 K€

Les caractéristiques générales de l'emprunt obligataire sont décrites en note 7.14 de l'annexe consolidée

## NOTE 5. COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Résultat financier

En milliers €	2002	2001
Reprise de provisions sur titres et créances des participations cédées	14 894	-
Ajustement des primes de rembst sur le nombre d'obligations restantes	635	-
Revenus des avances de trésorerie	137	394
Revenus de valeurs mobilières	54	14
Dividendes reçus	-	990
Abandons de créances	-6 583	-162
Provisions sur Titres	-4 547	-8 534
Provisions sur actions propres	-1 726	-1 191
Provisions sur comptes courants	-603	-6 416
Provision pour risques sur primes de remboursement	-387	-
Emprunt obligataire	-345	-1 185
Autres	-1	-2
<b>Résultat financier</b>	<b>1 528</b>	<b>-16 092</b>

### 5.2 Résultat exceptionnel

En milliers €	2002	2001
Produits de rachats des obligations convertibles	12 680	-
Produits de cession des participations cédées	2 722	-
Reprise de provisions sur actions propres	1 764	-
Produits S/Cession Immob. Corporelles	4	-
Plus values de fusion	-	687
Valeur Elément Actif Immob. Financière	-11 129	-
Dotations aux provisions sur engagements de cautions	-762	-
Autres Charges Exceptionnelles	-493	-
Dotations aux provisions sur créances dirigeant	-439	-9 997
Charges Exceptionnelles S/Opérations de Gestion	-140	-
Dotations aux provisions sur titres d'autocontrôle	-132	-1 764
Divers	-128	-3
Valeur Comptable des Immobilisations corporelles cédées	-12	-
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>3 935</b>	<b>-11 077</b>

## NOTE 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Effectif

	31/12/02	31/12/01
Cadres	14	18
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>18</b>

## 6.2 Engagements hors bilan

- Cautions et garanties données par Cofidur (hors Continental Edison)

	2002 Risques à la clôture (évaluation)
Cautions données à des organismes financiers ( Montants des redevances, loyers et annuités restant dus)	1 701
<b>Total</b>	<b>1 701</b>

A la date d'arrêté des comptes, les risques liés à ces engagements ne justifient pas la constitution de provisions.

- Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 77 K€. Il a été déterminé conformément à la convention collective de la métallurgie et en tenant compte des critères suivants :

- revalorisation des salaires (hors inflation)
- droits acquis
- actualisation (hors inflation)
- rotation du personnel
- espérance de vie

## NOTE 7. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATION	Capital	Réserves	Quote part	valeur	comptable	Prêts et avances	montant des	chiffre d'affaires	résultats	Intégration
		report à nouv. avant affect. résultats	du capital détenue en %	des titres brute	détenus nette	consentis par la sté non encore remboursés	cautions et avals donnés par la sté	du dernier exercice écoulé	du dernier exercice clos	fiscale
<b>1 - Filiales</b>										
(+ de 50% du capital détenu)										
A.C.I	750	1 328	99,92	762	0	282	396	7 084	-2 926	*
ARMORELEC	225	415	99,93	206	206	130	314	3 863	-109	
C.E.L.	2 504	1 659	99,98	2 544	2 544	442	124	34 059	46	*
COFIDUR ELECTRONIQUE	1 923	1 970	80,46	1 830	1 830	305	296	35 285	267	
CIRELEC INDUSTRIE	3 531	578	99,99	3 589	0	250		4 254	-1 423	*
F.D.2.E.	40	690	98,88	38	38	84		1 791	-137	*
SEAL	768	1 159	99,99	1 122	1 122	335		7 717	4	
TEHCI	900	2 203	99,96	914	914	245	365	13 331	341	*
<b>2 - Participations</b>										
(10 à 50% du capital détenu )										
TRAVEL	900	0	33,33	300	0			0	0	
COFITEL	357	-72	49,00	197	0			124	-140	

- Sociétés ayant optées pour l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2002

**NOTE 8. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES AU 31/12/2002**

<i>société</i>	<i>nature</i>	<i>classement</i>	<i>valeur nette</i>
<i>En Millions d'€</i>			
ACI	Actions	Titres de participation	762
ARMORELEC	"	"	206
COFIDUR ELECTRONIQUE	"	"	1 830
CIRELEC INDUSTRIE	"	"	3 589
FD2E	"	"	38
TEHCHI	"	"	914
SEAL INDUSTRIE	"	"	1 122
CEL	"	"	2 544
PMC	"	"	0
RIGHT VISION	"	"	228
TRAVEL ASSISTANT	"	"	300
SEAL TECHNOLOGIE	"	"	0
COFITEL	"	"	197
		<i>total</i>	<i>11 729</i>
COFIDUR	Actions	Titres immobilisés	6 422
		<i>total</i>	<i>6 422</i>

**NOTE 9. ETAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<i>DATE D'ARRETE</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>2000</i>	<i>1999</i>	<i>1998</i>
<i>En Millions d'€</i>					
Capital social	7 500 129	7 500 000	7 622 451	7 622 451	7 622 451
Nombre d'actions ordinaires	5 000 086	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
<i>Informations globales</i>					
Résultat courant	803 546	-16 045 818	-1 277 236	-2 932 637	1 896 670
Résultat net avant impôt société et participation	4 730 900	-27 122 890	-1 208 101	924 960	1 927 485
Résultat net	4 734 711	-27 122 890	-1 208 101	841 839	1 238 410
Résultat courant consolidé	-8 183 174	-2 665 744	-799 787	-933 849	1 738 365
Résultat net avant impôt société et participation consolidé	10 532 455	-20 053 575	-906 726	-2 397 340	1 098 596
Résultat net consolidé	9 553 579	-19 888 984	-2 288 636	-3 648 462	-1 561 606
<i>Informations par action (2)</i>					
Résultat courant	0,161	- 3,209	- 0,255	- 0,587	0,379
Résultat net avant impôt société et participation	0,946	- 5,425	- 0,242	0,185	0,385
Résultat net	0,947	- 5,425	- 0,242	0,168	0,248
Résultat courant consolidé	- 1,637	- 0,533	- 0,160	- 0,187	0,348
Résultat net avant impôt société et participation consolidé	1,715	- 4,011	- 0,181	- 0,479	0,220
Résultat net consolidé	1,911	- 3,978	- 0,458	- 0,730	- 0,312

**NOTE 10. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<i>DATE D'ARRETE</i> <i>durée d'exercice</i>	<i>31/12/02</i> <i>12 mois</i>	<i>31/12/01</i> <i>12 mois</i>	<i>31/12/00</i> <i>12 mois</i>	<i>31/12/99</i> <i>12 mois</i>	<i>31/12/98</i> <i>12 mois</i>
En Millions d'€					
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
<b>Capital social</b>	<b>7 500 129</b>	<b>7 500 000</b>	<b>7 622 451</b>	<b>7 622 451</b>	<b>7 622 451</b>
<b>Nombre d'actions</b>					
- ordinaires	5 000 086	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
- à dividende prioritaire					
<b>Nombre maximum d'actions à créer</b>					
- par conversion d'obligations	312 327	687 500	687 500	687 500	687 500
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 944 150	4 388 801	3 927 432	4 222 685	5 369 607
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-3 935 078	1 376 820	28 528	4 244 823	2 833 098
Impôts sur les bénéfices	3 811	0	0	83 121	689 075
Participation des salariés					
Dotations amortissements et provisions	-8 673 601	28 499 710	1 236 629	3 319 863	905 613
<b>Résultat net</b>	<b>4 734 711</b>	<b>-27 122 890</b>	<b>-1 208 101</b>	<b>841 839</b>	<b>1 238 410</b>
Résultat distribué	0	0	0	0	945 184
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements-provisions	-0,79	0,28	0,01	0,83	0,43
Résultat après impôt, participation, dotations amortissements-provisions	0,95	-5,42	-0,24	0,17	0,25
Dividendes attribués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	16	18	18	20	18
Masse salariale	1 773 094	2 010 762	1 831 126	1 817 594	1 642 243
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales...)	893 978	983 058	879 265	809 567	720 577



## **Texte des Résolutions Proposées à L'Assemblée Générale Annuelle en Date du 7 Mai 2003**

### **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2002, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes afférents audit exercice tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 4.734.711,43 Euros.

Elle approuve le montant global de 25.010 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

### **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes consolidés afférents audit exercice tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 9.553.579 Euros.

### **Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et à l'article L 225-42 du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

### **Quatrième résolution**

L'assemblée générale, approuvant l'affectation des résultats telle que proposée par le Conseil d'administration, décide d'affecter un bénéfice de l'exercice soit 4.734.711,43 Euros, au compte de report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999 : néant.
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000 : néant.
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001 : néant.

### **Cinquième résolution**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires  
de la Société **COFIDUR**  
14, rue du Viaduc  
94130 - NOGENT SUR MARNE  
Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes consolidés  
de l'exercice clos le 31 décembre 2002**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de COFIDUR, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

a) Difficultés rencontrées par les sociétés ACI Champagne et Cirelec Industrie (notes 1 et 3)

- ACI Champagne
  - En date du 4 février 2003, le tribunal de commerce de Montereau a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ACI Champagne. A la date d'arrêté des comptes, la société se trouvait en période d'observation. Par prudence, votre filiale a constitué dans ses comptes sociaux une provision pour dépréciation de la totalité de ses actifs immobilisés (environ 1 340 K€). Par ailleurs, la SCI Stepha, propriétaire de locaux occupés par ACI Champagne, a constitué une provision de 599 K€ afin de ramener la valeur nette de ses bâtiments à zéro. A la date de notre rapport, la liquidation de la société ACI Champagne a été prononcée, et sa dissolution entraînera à terme un boni de déconsolidation.
  - Dans les comptes consolidés, la provision de 1 340 K€ constituée par ACI Champagne a été annulée, ce qui n'est pas conforme à la réglementation comptable.
- Cirelec Industrie
  - Votre filiale Cirelec Industrie étant en difficulté, votre conseil d'administration a estimé que, compte tenu de la poursuite de pertes en 2003, une provision devait être constituée dans les comptes consolidés pour un montant de 1 160 K€.
  - Une telle provision n'est pas conforme à la réglementation comptable.
- Les effets des deux observations ci-dessus mentionnées se compensent, et n'ont globalement qu'un impact non significatif sur les comptes.

b) Détournements commis au préjudice de la société (note 7.11)

- Votre Conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par son ancien Président, Monsieur Durat, aux termes desquelles :
  - différentes avances, pour un montant total de 10 168 629 € dans les comptes au 31 décembre 2001, paraissant avoir été effectuées au profit d'une société en participation constituée entre Monsieur Durat et Cofidur et d'une société tierce, avaient en fait été consenties à son bénéfice personnel ;
  - 490 000 actions Cofidur que la société détenait en auto contrôle auraient été transférées en octobre 2000 sur le compte personnel de Monsieur Durat.
- Il s'est avéré le 12 avril 2002 que Monsieur Durat ne serait pas en mesure de procéder au remboursement des sommes dues ; cet état de fait avait amené votre société à provisionner dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances que s'est consenti Monsieur Durat et d'autre part les titres détenus en autocontrôle.
- Le Conseil d'administration, réuni en date du 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Durat avait fait établir deux chèques de banque pour un montant global de 467 000 € aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes a conduit à la constitution sur l'exercice 2002 d'une provision d'égal montant.

c) Litiges en cours (note 7.11)

Suite à la procédure en recherche de responsabilité diligentée par Christian Durat à l'encontre d'une société de bourse, cette dernière a assigné à titre reconventionnelle Monsieur Durat et la société Cofidur en paiement d'une somme d'environ 9 000 000 €. Votre conseil d'administration a considéré que cette action à l'encontre de votre société avait peu de chances de prospérer ; ce risque n'a donc pas été provisionné dans les comptes de l'exercice.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 22 avril 2003

**PROGESTION**  
**Jean ALLIMANT**

**Jean-Claude PETER**

*Commissaire aux comptes*

*Commissaire aux comptes*

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires**  
de la Société **COFIDUR**  
14, rue du Viaduc  
94130 - NOGENT SUR MARNE

**Rapport Général des Commissaires aux  
Comptes**  
**sur les comptes sociaux de l'exercice**  
**clos le 31 décembre 2002**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de COFIDUR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 4.10 de l'annexe :

- Votre Conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par son ancien Président, Monsieur Durat, aux termes desquelles :
  - différentes avances, pour un montant total de 10 168 629 € dans les comptes au 31 décembre 2001, paraissant avoir été effectuées au profit d'une société en participation constituée entre Monsieur Durat et Cofidur et d'une société tierce, avaient en fait été consenties à son bénéficiaire personnel ;
  - 490 000 actions Cofidur que la société détenait en auto contrôle auraient été transférées en octobre 2000 sur le compte personnel de Monsieur Durat.
- Il s'est avéré le 12 avril 2002 que Monsieur Durat ne serait pas en mesure de procéder au remboursement des sommes dues ; cet état de fait avait amené votre société à provisionner dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances que s'est consenti Monsieur Durat et d'autre part les titres détenus en autocontrôle.
- Le Conseil d'administration, réuni en date du 18 avril 2002, y a été informé qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Durat avait fait établir deux chèques de banque pour un montant global de 467 000 € aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes a conduit à la constitution sur l'exercice 2002 d'une provision d'égal montant.
- Suite à la procédure en recherche de responsabilité diligentée par Christian Durat à l'encontre d'une société de bourse, cette dernière a assigné à titre reconventionnel Monsieur Durat et la société Cofidur en paiement d'une somme d'environ 9 000 000 €. Votre conseil d'administration a considéré que cette action à l'encontre de votre société avait peu de chances de prospérer ; ce risque n'a donc pas été provisionné dans les comptes de l'exercice.

**II. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de l'article L. 225-240 du Code de commerce :

- nous vous signalons que constituent des irrégularités au sens de ce texte les faits mentionnés au paragraphe I ci-dessus,
- nous portons à votre attention les conventions réglementées non préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration signalées dans notre rapport spécial de ce jour.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 22 avril 2003

**PROGESTION**  
**Jean ALLIMANT**

**Jean-Claude PETER**

*Commissaire aux comptes*

*Commissaire aux comptes*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires  
de la Société COFIDUR  
14, rue du Viaduc  
94130 - NOGENT SUR MARNE

**Rapport spécial des Commissaires aux Comptes  
sur les conventions réglementées de l'exercice  
clos le 31 décembre 2002**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,  
En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

**CONVENTION AUTORISEE AU COURS DE L'EXERCICE**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce nous avons été avisés d'une convention qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Participation de Cofidur à l'indemnité versée par SEAL Industrie à Right Vision.  
Il a été mis fin par convention transactionnelle en date du 23 octobre 2002 au litige qui opposait votre filiale SEAL Industrie à un client, dans le cadre de l'exécution d'un contrat dans lequel votre société était également partie prenante. Votre société a participé à la résolution de ce litige en versant à sa filiale une indemnité de 140 000 €  
Dirigeants communs : Monsieur Henri Tranduc et Mademoiselle Stéphanie Durat  
Autorisation de votre conseil d'administration en date du 16 décembre 2002

**CONVENTION APPROUVEE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST  
POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- Le bail conclu avec la SCI STEPHA s'est poursuivi. La charge de loyer de l'exercice s'est élevée à 47 203 €.

\*

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L.225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L.225-240 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration. Elles ont toutefois été ratifiées par votre conseil d'administration dans sa réunion du 16 décembre 2002. Il nous appartient sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie. Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration, probablement par omission :

- Abandon de rémunération d'assistance technique

Votre société rend à ses filiales des prestations d'assistance technique, considérées comme courantes et conclues à des conditions normales. Votre société a renoncé en 2002 à la rémunération de ces prestations au profit des sociétés suivantes :

Société	Base de rémunération	Redevance 2002	Dirigeants communs *
- ACI Champagne	4 % du CA hors groupe	239 251 €	HT – GV
- CIRELEC	4 % du CA hors groupe	112 858 €	HT – SD – GV
- Seal Industrie	2 % du CA hors groupe	152 507 €	HT – SD

(\*) HT : Monsieur Henri Tranduc, SD : Mademoiselle Stéphanie Durat, GV : Monsieur Gérard Vincendeau

- Option d'intégration fiscale  
Votre société a opté à partir de l'exercice 2002 pour l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes, ayant avec votre société des dirigeants communs : ACI Champagne-sur-Seine, FD2E Système, Cirelec Industrie, Continental Edison, Continental Edison Distribution, Techci Rhône-Alpes, CEL Centre Electronique Levallois, et AES.
- Cession des titres de la société Electronic Circuits  
Préalablement à la fusion-absorption de la société Electronic Circuits par la société ACI Champagne-sur-Seine, votre société a cédé à cette dernière les 17 991 actions entièrement provisionnées qu'elle détenait dans le capital de la société Electronic Circuits . Les personnes concernées sont Messieurs Henri Tranduc et Gérard Vincendeau.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 22 avril 2003

**PROGESTION**  
**Jean ALLIMANT**

**Jean-Claude PETER**

*Commissaire aux comptes*

*Commissaire aux comptes*